

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

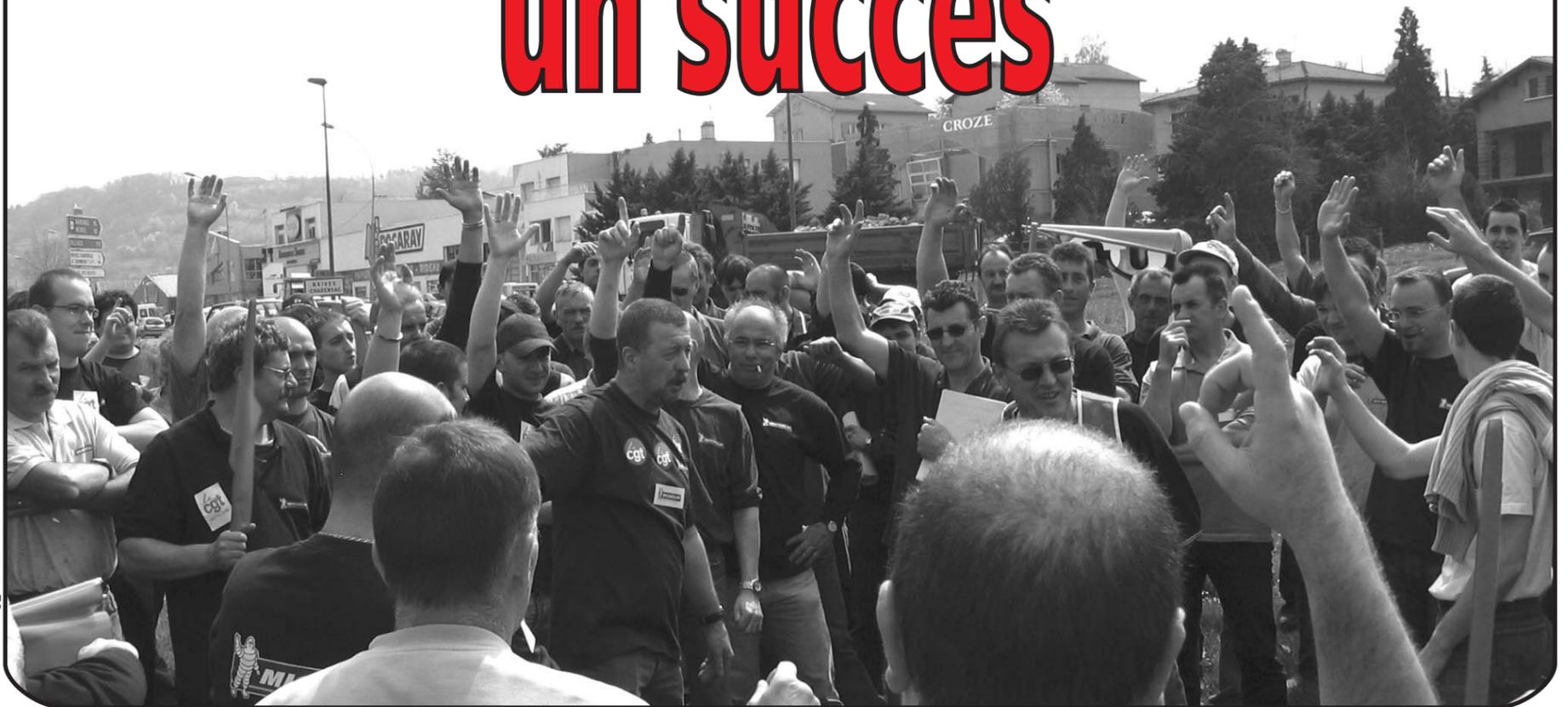
**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2045 - 12 octobre 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

**Face aux attaques de Sarkozy et du patronat**

**Le 13 et le 18 octobre  
doivent être  
un succès**



**EADS-AIRBUS**

**Les gros actionnaires s'en mettent  
plein les poches et suppriment des emplois**

## Sommaire

### Grève du 18 octobre

- P. 4 ■ Le 18 octobre début de la riposte !  
 ■ SNCF : Réussir la grève et préparer la suite
- P. 5 ■ RATP : les agents acquis à la grève  
 ■ EDF-GDF : la journée se prépare

### Tribune

- p.6 ■ En Allemagne comme en France : les cheminots en première ligne

### Leur société

- P. 6 ■ Loi Hortefeux contre le regroupement familial  
 ■ Centres de rétention
- P. 10 ■ Stock-options : le bal des faux culs  
 ■ Quand le Medef veut licencier à l'amiable
- UIMM
- p.11 ■ lutte contre la pauvreté : propositions creuses  
 ■ « Droit au logement opposable mais police opposée »
- Arrêts maladie : prétendus fraudeurs
- P. 14 ■ EDF  
 ■ Quelques exemples de dégradation du service et d'arnaques
- ANPE Lorraine
- P. 15 ■ Prix de l'eau : les trusts responsables  
 ■ Marché de Rungis : privatisation et bonnes affaires

### Dans les entreprises

- P. 7 ■ Airbus-Toulouse  
 ■ EADS
- P. 12 ■ SMART-Hambach  
 ■ Gustave Roussy
- Snecma-Villaroche
- P. 13 ■ Aker-yards(chantiers de l'Atlantique) ouverture du procès  
 ■ Solectron
- Kleber -Toul
- IUFM Toulouse

### Dans le monde

- P. 8 ■ Birmanie : l'ordre militaire règne à Rangoon
- P. 9 ■ Allemagne : le difficile combat des cheminots  
 ■ Espagne : les mineurs de Bobiden en lutte
- P. 16 ■ Che Guevara  
 ■ États-Unis : couverture sociale

## • Les nouveaux tarifs de la SNCF

# Plus compliqués, pas meilleur marché

Depuis le 7 octobre, la SNCF applique de nouveaux tarifs sur les grandes lignes. Il y a déjà longtemps que le prix du billet de train n'était plus calculé uniquement en fonction de nombre de kilomètres parcourus : le surpaiement qu'est la réservation obligatoire sur certains trains, tels les TGV, la variation des tarifs selon les périodes ou les horaires des trains, les offres spéciales du genre « Prem's », etc., faisaient déjà varier les tarifs. Mais avec la nouvelle tarification, il devient impossible à l'usager de s'y retrouver.

La SNCF a pris pour base le taux de remplissage des trains. Les billets « Prem's » à partir de 22 euros, non remboursables et non échangeables, existent toujours. Mais comme leur nombre est limité, il faut s'y prendre trois mois à l'avance. Pour la catégorie plein tarif, rebaptisée « Loisir standard », la SNCF a instauré cinq paliers de prix en fonction de la date d'achat et, dans ce cas aussi,

l'usager a intérêt à décider trois mois à l'avance à quelle destination il souhaite se rendre ! Ainsi, selon l'exemple donné par la SNCF, le trajet Paris-Marseille, peut coûter de 38 à 78,10 euros selon la date d'achat du billet et l'horaire choisi. Les billets ne seront plus remboursables ou échangeables que jusqu'à la veille du départ ; le jour même, il en coûtera de 3 euros pour les titulaires de carte d'abonnement à 10 euros pour les autres.

La SNCF met en avant quelques tarifs promotionnels pour laisser croire que sa nouvelle tarification fait baisser les prix des billets. Mais pour l'usager qui ne connaît pas ses disponibilités trois mois à l'avance ou qui doit prendre le train pour des obligations familiales imprévues, cette tarification tient du jackpot. Et comme pour tous les jeux de hasard, il est extrêmement rare que les joueurs soient gagnants.

Marianne LAMIRAL

## Le pétrole

- Est-il devenu une matière première rare ?

- Qui sont les responsables de la flambée des prix de l'essence, du gaz et du fuel domestique ?

- Comment les compagnies imposent-elles leur loi à la planète ?

Le prochain

## Cercle Léon Trotsky

répondra à ces questions et à quelques autres  
 Vendredi 19 octobre à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris 5<sup>e</sup> (Métro : Maubert-Mutualité)  
 Participation aux frais : 3 euros

## Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

### RENNES

Samedi 13 octobre  
 de 15 h à minuit

Centre social Carrefour 18  
 7, rue d'Espagne  
 (Métro Henri-Fréville)

### COMPIÈGNE

Samedi 20 octobre  
 à partir de 17 h

Salle des fêtes  
 Place de la République

Margny-lès-Compiègne

### ORLÉANS

Samedi 13 octobre  
 à partir de 15 h

Salle Eiffel  
 15, rue de la Tour-Neuve

### ANGERS

Samedi 20 octobre  
 de 16 h à minuit

Salle Aragon

Trélazé

Bus : ligne 2 - arrêt  
 Malaquais

### DIJON

Dimanche 14 octobre  
 à partir de 12 h

à la Maison de Marsannay

Marsannay-la-Côte

### REIMS

Dimanche  
 21 octobre  
 à partir de 11 h 30

Salle Saint-Thierry  
 17, rue Saint-Thierry  
 Bus A

### LE MANS

Samedi 20 octobre  
 à partir de 16 h 30

Salle Pierre-Guédou

### FOURMIES

Samedi 27 octobre  
 à partir de 17 h

Salle de bal du Théâtre



## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyste)  
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org  
 www.union-communiste.org  
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20  
 Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :  
**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....  
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière  
 ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# L'éditorial

d'Arlette Laguiller

éditorial des bulletins d'entreprise  
du 8 octobre

## Les 13 et 18 octobre doivent être un succès



Le 13 octobre, la manifestation prévue à l'origine pour les droits des travailleurs victimes de l'amiante et contre les atteintes à la santé au travail s'est élargie à la protestation contre les nouvelles franchises médicales que Sarkozy/Fillon veulent imposer. Le 18 octobre, ce sont les travailleurs de la SNCF, de la RATP, d'EDF-GDF, de La Poste et ceux de l'enseignement et de la fonction publique qui seront en grève et manifesteront pour protester contre les attaques contre les retraites.

Plusieurs Unions syndicales départementales et plusieurs syndicats de grandes entreprises du secteur privé se joindront à cet appel.

Le scandale de l'amiante ou celui des franchises médicales méritent en eux-mêmes que les travailleurs réagissent. Imposer des franchises médicales supplémentaires est une mesure réactionnaire qui remet en cause le droit de se soigner pour ceux dont le salaire ou la pension de retraite sont bas, sans pour autant donner droit à la CMU. C'est une atteinte au pouvoir d'achat de tous les salariés qui subissent tout à la fois le blocage des salaires et les hausses des prix.

Il en va de même pour les retraites. Le gouvernement a beau chercher à détourner l'attention en parlant des « privilèges » des régimes spéciaux, avec des arguments mensongers pour diviser les travailleurs entre eux, c'est bien d'une attaque contre l'ensemble des travailleurs qu'il s'agit. Fillon a clairement annoncé qu'après être passée à 41 ans, la durée de cotisation passera à 42 ans. Et le Medef réclame à cor et à cri que l'âge de la retraite passe à 62 ans. Cela ne donnera évidemment pas un emploi à ceux parmi les anciens qui n'en ont pas – même ceux qui sont en âge de travailler ont du mal à en trouver ! –, mais cela permettra de réduire encore les pensions de retraite.

Bien au-delà de l'objectif concret de ces journées, il y a la nécessité de mettre un coup d'arrêt à la succession d'attaques qui visent le monde du travail. Cela va de la

suppression d'emplois dans les services publics aux mesures permettant aux patrons de licencier comme ils veulent et quand ils veulent, en passant par le blocage des salaires.

Ce qui est le plus révoltant, c'est que, pendant que l'État vide les poches des salariés les plus mal payés, des retraités, des chômeurs, sous prétexte tantôt de déficit de l'assurance maladie, tantôt de menaces sur les caisses de retraite, il fait aux plus riches la gâterie de 15 milliards de cadeaux fiscaux. De quoi combler le trou de la Sécurité sociale ! Et ces 15 milliards s'ajoutent aux 100 milliards versés bon an mal an en aides aux entreprises.

Et, dans le genre petits cadeaux entre amis du monde des riches, voilà que le scandale d'EADS révèle que, non seulement le principal actionnaire privé de l'entreprise, Lagardère, a empoché un bénéfice considérable en vendant ses actions avant que les retards de livraison d'Airbus en fassent baisser le prix, mais qu'en plus, c'est une société d'État, la Caisse des Dépôts et Consignations, qui en a acheté au prix fort une grande partie !

Sarkozy et Fillon, ayant le Parlement à leur botte et les patrons de la presse et de la télévision à leur disposition, croient qu'ils ont les mains libres pour mener une politique visant à rendre les riches toujours plus riches en poussant les classes populaires vers la pauvreté. Ils continueront jusqu'à ce qu'ils se heurtent à la résistance du monde du travail et que cette résistance prenne une ampleur telle que les patrons craignent pour leurs profits et qu'ils renvoient leurs serviteurs politiques à la niche.

Une contre-offensive des travailleurs est nécessaire. Elle est possible parce que le monde du travail dispose de cette force immense qui est celle de faire marcher toute l'économie et donc, aussi, la capacité de l'arrêter.

Une journée de grève comme celle du 18 octobre, même réussie, ne suffira pas à elle seule à les faire reculer. Mais elle doit être un avertissement au patronat et au gouvernement et, en même temps, une incitation pour que les syndicats prévoient et annoncent une suite.

**Arlette LAGUILLER**

**À Paris,  
manifestons  
le  
13 octobre !**

– Pour la  
défense des sala-  
riés face aux ris-  
ques profession-  
nels

– Contre les  
remise en cause  
du droit à la santé

– Contre les  
franchises médi-  
cales

**Rendez-vous :  
à Paris, à 14 h,  
à  
Montparnasse**

### • Les projets du gouvernement sur le statut des fonctionnaires

## Une attaque d'envergure annoncée contre les emplois

De conférences en annonces présidentielles, puis gouvernementales, les déclarations se sont succédé pour annoncer la volonté du gouvernement de remettre en cause le statut de la fonction publique, du moins la seule partie qui lui importait, celle se rapportant à la garantie de l'emploi. Car, avec quelques variantes pour les trois fonctions publiques, d'État, territoriale ou hospitalière, la seule vraie différence avec les salariés du privé était jusqu'ici que la garantie de l'emploi faisait partie du contrat de travail, et que donc il n'existait pas, en théorie, de moyen de faire des licenciements économiques.

Certes, bien des agents pourraient faire part des problè-

mes rencontrés, mais il n'en reste pas moins que dans cette période de chômage de masse, cela représentait un plus pour l'ensemble des intéressés et pour leur famille. Et c'est bien cela que le gouvernement a en ligne de mire. Baisser massivement le nombre des agents, afin de récupérer l'argent économisé sur les emplois pour en faire des cadeaux au patronat, cela se ferait d'autant mieux s'il n'y avait pas cette clause de garantie de l'emploi.

Il y a bien longtemps que les différents gouvernements ont essayé de tourner le problème, d'abord en faisant appel à du personnel contractuel et précaire, en lieu et place de personnel sous statut. Il y a

aujourd'hui des centaines de milliers de précaires dans la fonction publique : dans les hôpitaux, les administrations, à l'Éducation nationale et dans les collectivités locales. À La Poste, les embauches ne se font aujourd'hui qu'au moyen de contrat de travail de droit privé, et près de 30 % du personnel se retrouvent dans ce cadre.

Mais justement, le gouvernement à l'ambition aujourd'hui d'aller plus loin et plus vite. Il y a maintenant des années que France Télécom essaye de régler le problème des dizaines de milliers d'agents qui ont encore le statut de fonctionnaire. Malgré les pressions de tous ordres, le problème est encore là. Et Sarkozy veut

s'employer à y mettre un terme.

Ce n'est pas la liberté de licencier à volonté les agents des services publics qui peut apporter quoi que ce soit de positif aux autres travailleurs. Bien au contraire. Les projets du gouvernement sur le statut de la fonction publique sont le pendant des projets du Medef et de Sarkozy pour les autres salariés, que le patronat souhaite pouvoir mettre à la rue sans entraves d'aucune sorte.

C'est bien la preuve que les personnels concernés ont leur sort lié à celui de tous les autres travailleurs, et que c'est tous ensemble que les travailleurs doivent faire face à ce qui les menace.

**Paul SOREL**

## Le 18 octobre début de la riposte !

Il est à souhaiter que la journée du 18 octobre fissure la belle assurance, affichée par Sarkozy et son gouvernement. Idrac, la présidente de la SNCF, le dit elle-même : la grève sera très suivie. À la SNCF, l'ensemble des organisations syndicales appelle maintenant à cette journée et cet appel trouve un large écho dans tous les secteurs. Il en va de même à La RATP, à l'EDF et à GDF.

La CGT et Sud appellent aussi à La Poste, dans l'Éducation et plusieurs Unions locales et départementales ont relayé l'appel.

Sarkozy et Fillon s'attaquent en premier lieu aux régimes spéciaux, pensant peut-être avoir l'aval des travailleurs du privé. Mais d'ores et déjà ils annoncent que la durée de cotisations passera à 41 puis à 42, dès 2008, pour tous les travailleurs. Tous constituent la cible du gouvernement et sont à ce titre concernés.

Et plus généralement, le gouvernement, sous les injonctions patronales, s'appête à tailler dans tous les domaines de protections sociales : santé, éducation, droit du travail, remise en cause du statut de la Fonction publique... Il faut donc une réaction vigoureuse du monde du travail et le 18 octobre pourrait être la première journée de riposte aux plans du gouvernement et du patronat.

Il est vital que cette journée soit un succès. Succès par le nombre de grévistes, succès par la participation du maximum de travailleurs aux assemblées, aux rassemblements et aux manifestations qui seront organisées.

Bien sûr, une seule journée ne suffira pas. Dans de nombreux secteurs, des travailleurs, des militants se posent la ques-

tion de la suite à donner à cette journée. Plusieurs syndicats comme Sud, FO ou des syndicats corporatistes à la SNCF et à la RATP ont déposé des préavis reconductibles. Mais ce n'est pas le cas du syndicat le plus influent, la CGT. Bernard Thibaud, son secrétaire, a déclaré : « Pour l'instant l'organisation de cette journée se concentre sur une grève de 24 heures ».

Cette position déboussole bien des militants et bien des travailleurs, en particulier à la SNCF, qui veulent que le 18 soit non seulement un succès, mais le début d'une contre-offensive du monde du travail. Certes, la direction de la CGT a raison de dire qu'il serait préjudiciable que le mouvement reste cantonné aux seuls régimes spéciaux, mais encore faudrait-il qu'elle propose un plan de mobilisation qui permette de renforcer le mouvement non seulement dans les services publics, mais qui puisse aussi s'étendre au privé. Cela elle ne le fait pas et soumet seulement l'avenir du mouvement à de futures négociations entre confédérations syndicales.

En se refusant à dire ce qu'il faudrait faire après le 18 octobre, et surtout en ne proposant pas un plan de mobilisation, la CGT donne l'image d'un syndicat plus pressé d'aller discuter avec le gouvernement que d'organiser les luttes à venir. Et c'est bien cela qui crée un malaise chez bon nombre de travailleurs.

Mais l'avenir du mouvement repose avant tout sur la volonté de dizaines de milliers de travailleurs, conscients de leur force de mettre un coup d'arrêt à la politique gouvernementale.

**Christian BERNAC**

### • SNCF

## Réussir la grève, et préparer la suite

Plus on se rapproche du 18 octobre, plus les cheminots font leurs comptes et constatent que l'attaque du gouvernement sur leurs retraites est considérable. Toutes les discussions portent évidemment sur ces questions. Dans beaucoup de secteurs, la direction, qui avait pourtant l'habitude de pousser ses cadres à justifier sa politique auprès des cheminots, se fait aujourd'hui discrète, non qu'elle soit à court d'arguments mensongers mais tout simplement parce qu'elle a des difficultés à trouver des cadres d'accord pour relayer son discours. Certains d'entre eux, réalisant ce qui les attend, ont mis en circulation sur les réseaux Intranet de la SNCF les différentes méthodes de calcul qui soulignent le montant des pertes que la réforme des retraites occasionnera. Du coup toute la campagne de « communication » de la direction ne pèse pas bien lourd face à la réalité.

La grève du 18 octobre sera un succès, c'est maintenant une évidence pour tous. Et la question qui se pose depuis quelque temps déjà est la suivante : puisque la journée du 18, aussi massive qu'elle puisse être, ne suffira pas à faire reculer le gouvernement, faudra-t-il continuer après le 18 et donc envisager dès à présent une grève reconductible ? C'est ce que proposent, pour l'instant du moins, trois syndicats minoritaires (peut-être par surenchère vis-à-vis de la CGT : il s'agit de SUD-Rail, FO et la FGAAC (Autonomes, Agents de conduite) et dont certains seraient prêts à changer leur fusil d'épaule, à la moindre ouverture de la direction. Mais surtout le fait que la fédération CGT suivie de la CFDT, CFTC, de l'UNSA et de la CGC se soient prononcés pour une grève de 24h sans aucune autre proposition concrète, provoque



AFP

une incompréhension, voire une inquiétude, y compris parmi les militants et les syndiqués CGT.

Le 8 octobre, au moment où toutes les fédérations cheminots se rencontraient, les responsables syndicaux d'Établissement de la CGT se réunissaient de leur côté. Lors de cette réunion, nombre d'entre eux ont exprimé leur sentiment en disant que ce n'était pas à la fédération de décider si la grève devait être de 24 heures ou reconductible, mais aux assemblées de cheminots en grève qui doivent avoir lieu le 18 et le 19 octobre. En cela ils se sont opposés aux responsables régionaux CGT, qui eux tentaient de démontrer pourquoi il ne fallait pas d'assemblées générales et donc pas de vote des grévistes. Des militants, opposés à la politique de la fédération CGT, rappelaient que lors des grèves de 1995, le syndicat s'était au contraire appuyé sur les conducteurs pour entraîner les autres catégories de cheminots, puis sur la SNCF pour entraîner la RATP et d'autres secteurs de la fonction publique, voire parfois des

entreprises privées de transport. Dans une grève, rappelaient-ils, ce sont les plus combattifs qui entraînent les autres.

Dans le contexte actuel où se multiplient les attaques gouvernementales et patronales, contre les régimes spéciaux, contre le régime général des retraites, avec le passage annoncé aux 41 voire aux 42 années de cotisations, s'ajoutant à bien d'autres mesures toutes aussi défavorables les unes que les autres, beaucoup de cheminots pensent que si l'élan du 18 est vraiment puissant, il ne faudra surtout pas le briser en refusant par avance d'envisager la reconductibilité de la grève.

Ce malaise éprouvé par des militants de la CGT est aussi partagé par de nombreux cheminots. Mais il n'entame pas, au contraire même, la volonté de réussir le 18. Quant à la suite qu'il faudra donner à cette journée ce sera en dernier ressort aux cheminots, et ce quelle que soit la politique des directions syndicales, d'en décider lors des assemblées générales.

**Correspondant LO**

## À la Gare du Nord de Paris

À l'accueil et à la vente de la gare du Nord, à Paris, la décision de la CGT de rester sur une journée de grève d'une seule journée le 18 octobre ne satisfait pas. Nombreux sont les cheminots qui se préparent à une grève reconductible, ne voyant pas pourquoi celle-ci ne commencerait pas le 18, surtout si cette journée est un succès.

La direction se prépare aussi à une grève massive. Pour le 18, elle a mis en place le plan de circulation dit plan « grippe aviaire », prévu au cas où une épidémie de forte ampleur se déclencherait. Dans une telle situation, et pour éviter au maximum les déplacements de population, il est prévu de ne faire circuler sur la banlieue qu'un train par heure sur

chaque destination et seulement pendant les heures de pointe. C'est ce plan-là que la direction va mettre en place le 18 octobre, car elle s'attend à ne pouvoir faire circuler que 17 % des rames.

Ne serait-ce pas plutôt une épidémie « grévrière » que prévoit la direction ?

**Correspondant LO**

## Sibelin (Rhône)

Le fait qu'une partie de la population puisse considérer les cheminots comme des privilégiés suscitait, il y a encore un mois, une gêne parmi certains agents. Aujourd'hui, l'ambiance a changé. C'est la colère qui l'emporte : « *Les cheminots privilégiés ! Ceux qui disent cela n'ont pas vu notre fiche de paie !* ».

Au travail, les discussions sont nombreuses : sur le financement des retraites, les raisons de la réforme, les décotes... Mais sur d'autres sujets aussi qui soulèvent l'indignation, comme les franchises médicales ou les maigres des actionnaires

d'EADS.

Des tournées syndicales ont lieu, parfois avec des camarades qui les font pour la première fois. Tout le monde suit aussi avec attention les différentes corporations qui appellent à la grève le 18 octobre.

À Sibelin, la grève sera très suivie. Mais aura-t-elle une suite ? Tout le monde a bien conscience qu'une grève de 24 heures ne sera pas suffisante. Et même si certains cheminots pensent qu'on devra tout de même faire des concessions, l'ambiance est aujourd'hui à la grève.

Correspondant LO

## À Rennes

À Rennes, la grève est présente dans toutes les discussions. Des cheminots sont convaincus qu'il faut que cette journée de grève soit une réussite. Ils en ont discuté autour d'eux, ont participé à des tournées ou à des permanences avec des délégués syndicaux.

Même s'il a fallu combattre l'idée du soi-disant « privilège » de partir en retraite un peu plus tôt que dans d'autres secteurs tous, y compris les plus jeunes, mesurent ce qu'ils ont à perdre, et tous les efforts de la direction pour convaincre du contraire n'y changeront rien. Aux Ateliers par exemple, beaucoup de cheminots partent avec des retraites avoisinant les 1 000

euros, ce qui est loin d'être un privilège !

Il faut dire que le scandale déclenché avec l'affaire EADS en a révolté plus d'un. Que l'État, actionnaire du groupe par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts ait racheté avec l'argent public les actions de Lagardère au prix fort, au moment même où Sarkozy parle « *d'équité* » et de « *déficit à combler* », cela ne passe pas !

Les cheminots sont attentifs au fait que d'autres secteurs pourraient se joindre à la grève ou appeler aux manifestations, même dans le privé. Cela réchauffe le cœur et donne envie à bien des travailleurs de relever la tête.

Correspondant LO

## • RATP

# Les agents acquis à la grève



Le 28 septembre, à la RATP, les syndicats CGT, CFDT, FO, Indépendants et CFTC ont appelé ensemble à la journée de grève du 18 octobre, rejoints par SUD-RATP et le SAT conducteurs (UNSA), qui devraient appeler eux à une grève illimitée. Le SAT des agents stations se prononce, lui, contre la grève.

À une semaine du 18 octobre, l'idée de la grève au réseau ferré est bien installée. Elle devrait être massive et bien suivie. Dans les secteurs où les travailleurs sont isolés, comme en station, il est toujours nécessaire que les militants expliquent la réforme : le système des décotes, qui lorsqu'elles seront complètement actives, peuvent diminuer la pension de 25 % ; l'indexation des pensions sur l'indice des prix et non plus sur les salaires (d'après la CGT, cette seule mesure a fait perdre, depuis 1993, 20 % de leur pension aux retraités) ; la perte pour les femmes des bonifications pour les enfants ; et

bien sûr le passage de 37,5 annuités à 40 annuités pour pouvoir partir au maximum de la pension.

En tout cas, direction et gouvernement sont inquiets. Des conducteurs ont été contactés par un organisme de sondage, ou du moins par des gens qui se présentent comme tel, pour les interroger sur la grève du 18 octobre. Très vite, les questions ont porté sur leur attitude en tant que futurs grévistes, s'ils feront pression sur les autres, etc. Ce qui a mis la puce à l'oreille des « sondés », c'est que les « sondeurs » avaient leur téléphone personnel et semblaient connaître ceux qu'ils interrogeaient, du moins leur profession.

Par ailleurs quelques cadres ont bien essayé des petites pressions, en évoquant par exemple les nouvelles dispositions du droit de grève qui ne s'appliquent qu'en janvier 2008, comme par exemple le fait de devoir se déclarer gréviste 48 heures à l'avance... Mais ces petites mes-

quineries n'ont eu pour effet que de conforter les hésitants !

Par contre, de nombreux agents de maîtrise déclarent qu'ils seront eux aussi dans la grève.

Alors, pour le 18 octobre, l'affaire semble entendue... Mais après ? Il est évident qu'une journée ne suffira pas à faire reculer le gouvernement. Seulement, à la RATP, les hésitations à s'engager dans une grève plus longue sont importantes, d'autant qu'en 2003 la direction avait retiré les jours de repos inclus dans la grève, au prétexte d'un préavis illimité.

La grève du 18 octobre promet d'être suivie mais avec sans doute encore beaucoup d'illusions et d'espérances chez certains sur le fait que des avancées puissent être obtenues par les négociations avant la casse du régime des retraites qui aboutirait à une baisse importante des pensions futures.

## • EDF-GDF

# La journée se prépare

La journée du 18 sera très probablement un succès. Si certains hésitent encore, la plupart des électriciens et gaziers ont fait leur choix qui est de faire grève, et pour certains, manifester. La direction, en région parisienne tout au moins, est absolument silencieuse. Il faut dire qu'une grande partie de l'encadrement manifeste une sym-

pathie bienveillante pour le mouvement. D'ailleurs la CGC a appelé à la grève.

Ce qui préoccupe souvent ceux qui s'apprêtent à faire grève, c'est la suite du 18. Faut-il continuer la grève le 19 ou plutôt laisser passer quelques jours après le coup de semonce du 18 et remettre cela ensuite si les résultats sont insuffisants ? En

gros, c'est en ces termes que la question est posée, car pratiquement tout le monde est convaincu que la seule journée du 18 ne suffira pas.

Et beaucoup regardent du côté des cheminots dont les dissensions syndicales à propos de la suite du 18 sont connues et commentées.

Correspondants LO



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

### En Allemagne comme en France : les cheminots sont en première ligne

Le vendredi 5 octobre, la grève lancée par le syndicat corporatiste des personnels roulants de la Deutsche Bahn (GdL – qui avait lancé une grève en août, interdite par des tribunaux), a été largement suivie à l'échelle nationale. À la façon syndicale, c'est-à-dire de 8 heures à 11 heures du matin, qui plus est en respectant de nouveaux interdits de justice limitant la grève au réseau régional et banlieue – pour que les entreprises soient le moins pénalisées pour leurs marchandises sur le fret ou leurs cadres sur les grandes lignes. Le « bras de fer » continue, un peu mou néanmoins dans la mesure où le syndicat, après ces 3 heures de semonce, a reporté une éventuelle suite au mercredi 10 octobre.

Les raisons du mécontentement ne manquent pourtant pas : avec un salaire d'embauche inférieur à 2 000 euros bruts, les conducteurs gagnent moins que dans beaucoup d'autres pays d'Europe. Le personnel roulant autre que conducteur gagne 200 euros de moins encore. Depuis la réforme de la Deutsche Bahn en 1994, les salaires effectifs ont chuté de 10 %. Dans le même temps, 180 000 postes ont été supprimés, avec une intensification du travail croissante pour ceux qui restent. Le syndicat GdL réclame d'ailleurs, non seulement une augmentation de salaire mais aussi une diminution du temps de travail.

Depuis que la Deutsche Bahn a changé de direction en 1999, les revenus de son staff dirigeant sont passés de 3,7 à 20,1 millions d'euros, soit plus que quintuplé ! Le nouveau chef Mehdorn a gagné pour la seule année 2006 autant qu'un conducteur en un siècle ! Ce qui n'empêche pas ces gens-là d'user de qualificatifs péjoratifs à l'endroit des conducteurs, traités de « privilégiés » ou d'« irresponsables ».

Une autre blague de la direction consiste à combattre la grève au nom des intérêts des usagers. À coup sûr, une grève des trains rend la vie difficile aux uns ou aux autres. Mais la direction des chemins de fer, en 10 ans de « réforme », a supprimé 5 000 km de voies, fermé 400 gares. Pour rendre l'entreprise, introduite en bourse, plus rentable, ce ne sont pas seulement les cheminots qui ont été licenciés ou surexploités, mais les usagers qui dans de nombreuses régions ont été plantés là, sans transport ferroviaire.

Ces problèmes concernent évidemment tous les salariés des chemins de fer et pas les seuls personnels roulants. À commencer par les bas salaires. Ceux qui travaillent sur les chantiers de construction ou réfection des voies, entre autres à des tâches de sécurité où la moindre défaillance peut mettre en danger de mort, touchent des salaires bruts qui vont de 1 021 euros dans le Mecklem-

bourg-Poméranie occidentale (à l'Est), à 1 393 euros en Rhénanie-Palatinat. Ce qui montre les ambitions étriquées du syndicat GdL qui limite ses exigences au seul personnel roulant. Tous ensemble et toutes catégories confondues, les travailleurs du rail seraient plus forts.

Pourtant, en matière de division entre cheminots, le syndicat Transnet, affilié à la grande confédération DGB, porte des responsabilités encore plus lourdes, lui pourtant qui parle toujours d'unité nécessaire mais qui pour la circonstance se retrouve aux côtés de la direction contre une grève qu'il condamne. Transnet serait pour que « tous ensemble »... les cheminots se mettent à plat ventre devant les desiderata de la direction, et un accord salarial pourri qu'il a passé avec elle il y a peu.

La direction ne se prive d'aucun moyen contre la grève. Dont le recours aux tribunaux déjà utilisé en août. Il s'est trouvé encore cette fois une juridiction pour ordonner en urgence que la grève ne touche pas le fret ni les grandes lignes, sous prétexte de dommages « excessifs » pour l'économie. Le scandale fait tache d'huile, en particulier dans des cliniques berlinoises où des grèves d'avertissement ont été interdites sans que le syndicat soit même entendu. Sentence expéditive qui reste en vigueur jusqu'à des négociations fixées par le juge... à la fin octobre !

Reste la question de l'attitude d'un syndicat face à un tel référé. Doit-il s'incliner devant l'interdiction, et avec lui les travailleurs qui veulent se battre, parce qu'une sacro-sainte décision de justice a été prononcée dans l'intérêt des patrons ? Ou ne devrait-il pas chercher la voie de la poursuite du mouvement ? Et pourquoi pas une « grève illégale » ? Fait notoire : c'est dans l'air. Des discussions ont lieu dans les milieux syndicaux, à défaut encore de passages à l'acte. Il est à noter que la grande presse allemande titre ces derniers jours sur la « Streik ohne Warnung », la grève sans avertissement préalable.

Le pays en a connues, des grèves dites sauvages. À moins que ce ne soit tout simplement de vraies grèves. La combativité des roulants et la solidarité qu'ils trouvent auprès des autres cheminots comme de tous les travailleurs qui ont les mêmes problèmes de salaire et d'emploi, permettraient que les référés anti-grèves soient considérés pour ce qu'ils sont, des chiffons de papier. La classe ouvrière ne doit pas se laisser dessaisir de sa seule arme de classe : la grève.

Toni ROBERT

#### Convergences Révolutionnaires n° 53 (septembre-octobre 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

**Dossier :** Industrie pharmaceutique : les rouages de la machine à profits

**Articles :** Pour un nouveau parti révolutionnaire – Pouvoir d'achat, retraites, droit de grève... des cheminots et des autres : à l'attaque globale réponse globale ! – Peugeot-Citroën : des milliers de licenciements programmés – Universités : la réforme ou la casse ? – Allemagne : la grève bradée des cheminots – Belgique : le communautarisme contre les travailleurs.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### • Loi Hortefeux contre le regroupement familial

## Le gouvernement applique le programme de l'extrême droite

La plupart des élus de droite du Sénat et de l'Assemblée nationale ont approuvé en première lecture la loi Hortefeux, qui impose encore de nouveaux barrages au regroupement familial des étrangers travaillant en France. Le vote amendé du texte définitif doit avoir lieu les 22 et 23 octobre.

Le patronat a besoin du travail des étrangers, mais le gouvernement rejette leurs familles, considérées comme des charges sociales à supprimer. Cette nouvelle loi conditionne le droit de certains enfants à rejoindre leurs parents à un scandaleux contrôle génétique, uniquement autorisé jusqu'alors dans les affaires criminelles. Chaque année, ce ne sont pourtant que quelques centaines d'enfants, venant essentiellement d'Afrique, qui éprouvent des difficultés à justifier leur filiation par des papiers.

En réalité, si le gouvernement s'obstine à imposer de nouvelles mesures discriminatoires, dont ces tests ADN, c'est essentiellement pour flatter les préjugés de la fraction la plus réactionnaire de son électoral, et en particulier celle venue des ex-supporters de Le Pen. Fillon a même parlé de « détail » à propos des tests ADN, et on peut se demander si c'est par maladresse ou pour adresser un clin d'œil aux électeurs du Front National, en reprenant le vocabulaire de Le Pen parlant des chambres à gaz.

Même si le Conseil constitutionnel rejette l'article sur ces contrôles génétiques, Sarkozy aura montré que son gouvernement parle, sur ce terrain-là, le même langage que l'extrême droite. Un

appel du pied pour les municipales de mars 2008 ?

Cette politique de chasse aux étrangers, de rafles et d'expulsions brutales encourage la xénophobie, en présentant les immigrés comme des fraudeurs, des profiteurs, responsables des maux de notre société.

En cette veille d'hiver, le projet de loi interdisait même l'accès aux centres d'hébergement d'urgence aux immigrés n'ayant pas des papiers en règle. Face aux protestations des associations humanitaires, le gouvernement semble tout de même revenir sur cette décision...

Cette politique, visant à flatter l'électorat d'extrême droite, tout comme ces lois d'exclusion rencontrent des résistances dans de larges fractions de la population. L'avenir n'est pas au repli sur l'identité nationale, mais à l'ouverture des frontières et à la libre circulation des hommes. À bas toutes les lois réactionnaires contre les immigrés !

Louis BASTILLE

**Contre les lois Hortefeux, journée nationale de mobilisation, à l'appel de nombreuses associations, collectifs et partis, dont Lutte Ouvrière**

**Samedi 20 octobre 2007 à Paris, départ de Belleville à 14 h 30, vers le Palais-Royal**

### • Centres de rétention

## Industrialisation des rétentions et des expulsions

La Cimade est la seule association non gouvernementale autorisée à entrer dans les centres de rétention administrative pour y apporter son aide aux étrangers en procédure d'expulsion.

Comme tous les ans, elle publie pour l'année 2006 un rapport sur ses constats, dans lequel elle dénonce : « L'industrialisation des rétentions et des expulsions. La rétention a glissé peu à peu vers une logique d'internement, transformant progressivement ces lieux en camps. »

Vingt-cinq centres de rétention, et plus de cent locaux de rétention ont détenu 31 200 personnes en 2006 pour des durées pouvant aller jusqu'à 32 jours avant l'expulsion ou la remise en liberté. Le gouvernement a même engagé un effort pour ouvrir des centres de rétention pouvant accueillir des familles avec petits enfants, de quatre centres en 2005,

il y en a neuf aujourd'hui ! Car pour remplir les quotas, expulser des familles est plus rentable que des célibataires !

Pour atteindre les chiffres de 125 000 arrestations et 25 000 expulsions, par an, exigées par le gouvernement Sarkozy, les arrestations et emprisonnements de personnes vulnérables se sont développés : mineurs, malades, femmes enceintes, personnes âgées, familles avec enfants, demandeurs d'asile. Les actes de violence et de désespoir se multiplient dans ces centres, le rapport de la Cimade cite de nombreux drames.

Le seul crime de ces prisonniers : vouloir survivre en fuyant la misère de leur pays, misère dont l'impérialisme français fait partie des responsables. Réclamons la fermeture de tous les centres de rétention.

L. B.

## • Airbus – Toulouse

### Au pays des ripoux

**L'Autorité des marchés financiers a transmis à la justice un dossier concernant « un délit d'initié massif commis entre novembre 2005 et mars 2006 » à EADS. Mille deux cents cadres se sont ainsi fait épingleur. Parmi eux, vingt et un hauts dirigeants, dont Forgeard, Jean-Paul Gut, l'ex-directeur général d'EADS, Gustav Humbert, l'ex-PDG d'Airbus, Ralph Crosby, le directeur d'EADS Amérique du Nord, Jussi Itavuori, le directeur des RH d'EADS, Tom Enders, l'actuel patron d'Airbus, etc. Ils ont revendu leurs stock-options en novembre 2005 et mars 2006, peu avant l'annonce du retard de livraison de l'A380. Ce n'est pas un hasard !**

Les deux principaux actionnaires privés, le français Lagardère et l'allemand Daimler Chrysler, sont aussi dans le colimateur. En avril 2006, deux mois avant l'annonce des retards de l'A380 et la chute du titre en Bourse, ils se sont débarrassés chacun de 7,5 % des actions EADS. Ils ont ainsi touché un jackpot de plusieurs milliards d'euros. Nettement plus que les 90 millions de plus-value récoltés par les hauts cadres de EADS.

#### Ministres complices

Le gouvernement de l'époque est en cause. Thierry Breton, ministre de l'Economie à l'époque, n'était au courant de rien, dit-il. Pourtant, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), groupe financier public, a perdu 200 millions

d'euros en rachetant pour 600 millions une partie des actions EADS cédées par le groupe Lagardère. Et l'État, par ailleurs actionnaire d'EADS, ne pouvait pas ignorer cette transaction.

Cette affaire lève un coin du voile sur les relations entre les milieux d'affaires et ceux qui nous gouvernent. Mais il n'y a pas que les gouvernements de droite qui passent les plats à Lagardère. C'est quand même sous un gouvernement de gauche, celui de Jospin-Strauss-Kahn-Gayssot, qu'Aérospatiale avait été bradée à Matra-Lagardère en 1999.

#### L'affaire Forgeard

Obligé de démissionner, ce directeur était parti avec un confortable parachute doré. En réalité, à l'époque, on avait livré le sous-fifre mais on avait ignoré

les grands patrons que sont les gros actionnaires.

Voilà que tout ce monde est rattrapé par le gendarme de la Bourse. Mais on peut se demander si justice suivra, dans un contexte où Sarkozy veut dépenaliser les délits économiques. De toute façon, pour les travailleurs d'Airbus, comme pour ceux de la sous-traitance, ce ne sont pas vraiment des révélations.

Ces scandales montrent qu'il est de plus en plus nécessaire que les travailleurs exercent un réel contrôle sur tous les comptes de l'entreprise et exigent la levée des secrets bancaire et commercial. On s'apercevrait que le plan Power 8 et ses 10 000 suppressions d'emplois, la vente des sites, etc., vont permettre aux actionnaires de faire encore plus de profits et que les retards de l'A380 ont bon dos !

Car le plan Power 8 continue à se mettre en place : pendant les révélations, les attaques continuent sur les conditions de vie et de travail de dizaines de milliers de salariés.

La semaine dernière, Louis Gallois, l'actuel PDG de EADS, s'est fendu d'une lettre à l'ensemble du personnel. Le groupe traverserait une crise qui, dit-il, « ne porte pas sur les



*fondamentaux de l'entreprise* ». Supprimer 10 000 emplois et permettre aux actionnaires de s'en mettre plein les poches, c'est ça les « fondamentaux » de leur économie ! Il veut surtout que les travailleurs continuent à travailler sans rien dire, sans demander de comptes. Pour que les profits rentrent et que

Power 8 soit appliqué.

Comme le disent beaucoup de salariés écœurés et scandalisés par tout ce cirque : « C'est tout vu : actionnaires et hauts cadres se sont gavés avec le fruit de notre travail. » Eh bien, il faut qu'ils remboursent et qu'ils retiennent Power 8 !

Correspondant LO

## • EADS

### Pas de capitalisme sans « délit d'initié »

Si leur culpabilité devait se confirmer, « les dirigeants d'EADS seraient tout sauf des patrons », a lancé Laurence Parisot. Si l'on prenait au sérieux ces propos, il ne resterait plus grand monde autour d'elle dans le patronat français. Le fait d'utiliser une information qui n'a pas encore été divulguée pour faire du profit en Bourse, ce que l'on appelle le « délit d'initié », loin d'être une exception, est en effet un des fondements de l'activité boursière. C'est seulement dans les contes de fées et dans certains manuels d'économie que tout le monde serait égal devant l'information, chacun agissant uniquement selon son intuition et son flair.

Sans même remonter jusqu'au scandale du canal de Panama, où financiers et entrepreneurs étaient les seuls à savoir que les travaux n'avancèrent que sur le papier, et dont la faillite en 1889 laissa sur la paille près de cent mille petits souscripteurs, ce genre d'affaire a ponctué toute l'histoire du

capitalisme. Dans les dernières décennies, on peut citer l'affaire Péchiney. Des amis de Mitterrand, au courant du rachat de la société américaine Triangle par Péchiney, avaient racheté des paquets d'actions avant que les cours ne commencent à grimper. Il y eut aussi celle de la Société Générale. Des financiers et des proches du gouvernement, informés d'un raid boursier sur cette banque, avaient pu spéculer à la hausse. En 1999, ce furent quelques banquiers et journalistes, ayant acquis des actions Promodès juste avant son rachat par Carrefour, de se retrouver sur la sellette. Et la liste n'est pas close... Ces quelques scandales ne constituent que la partie émergée de l'iceberg. À la Bourse de Paris, les cours des sociétés qui vont être rachetées commencent souvent à grimper avant toute annonce officielle. Ce sont les « initiés » qui font acquérir des actions par leurs amis ou par l'intermédiaire de sociétés basées dans des paradis fiscaux opaques. Et

l'Autorité des marchés financiers, censée contrôler tous ces trafics, n'a ni les moyens ni même la volonté de s'opposer à ce qui n'est que le fonctionnement naturel des Bourses.

Mais le vrai problème, c'est que derrière ces escroqueries mêlant en un cocktail aux proportions variables banquiers, hommes politiques et leurs petits copains, il y a bien souvent des usines qui ferment, des licenciements, des familles réduites à la misère. Car au bout du compte, si les travailleurs sont dans l'ignorance, c'est toujours à eux que l'on demande de régler l'addition. C'est bien pourquoi il serait urgent qu'un contrôle soit exercé par la population laborieuse, et non par de soi-disant « gendarmes de la Bourse », sur les opérations des grandes entreprises qui se font non seulement à l'abri des regards, mais contre les salariés et contre les intérêts de la collectivité.

Daniel MESCLA



Il n'y a pas que les avions qui volent.

#### Deux brochures de Lutte Ouvrière

**La force des travailleurs, c'est la grève !  
Six semaines de lutte pour les salaires  
à Peugeot-Citroën Aulnay**

Prix : 2 euros

**La Réunion  
Histoire d'une île et de ses travailleurs**

Prix : 6 euros

Envoi contre un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière - Ajouter 1 euro pour frais d'envoi - Bien indiquer l'adresse d'expédition

• Birmanie

# L'ordre militaire règne à Rangoun

La junte birmane, à coups de répression militaire, d'arrestations par milliers, de passages à tabac, de tortures et d'assassinats, de censure totale sur la presse, les communications internet et téléphoniques, a obtenu le silence de la population des villes. Les manifestations, qui allaient grandissant depuis fin août, provoquées par la hausse brutale des carburants, des transports en commun et des principales denrées, ont cessé. Le couvre-feu a cependant été décidé jusqu'à fin novembre et les militaires quadrillent toujours les grandes villes, stationnant en permanence devant les grandes pagodes, souvent considérées comme points de ralliement des récentes manifestations.

Alors que des organisations d'opposants estiment à plus

de 6 000 le nombre de personnes en détention ou dont les proches sont sans nouvelles, la dictature se déclare prête à dialoguer avec la principale personnalité de l'opposition, Aung San Suu Kyi, posant comme condition qu'elle renonce à « son attitude conflictuelle ». Sa libération pourrait même être envisagée, selon l'organe de presse du pouvoir, *Nouvelle Lumière du Myanmar*, mais pas avant l'adoption d'une nouvelle Constitution, qui rendrait également possible la satisfaction des autres revendications des autres manifestants, la « baisse des prix à la consommation, la libération des prisonniers politiques et la réconciliation nationale ».

Les puissances impérialistes se sont bornées, après avoir

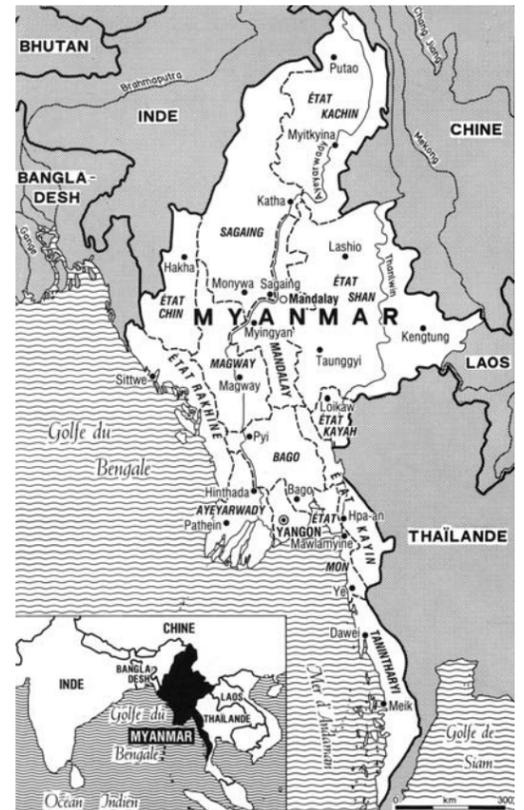


désigné la Chine voisine comme principal soutien de la dictature dirigée par Than Shwe, à protester et à envoyer un émissaire de l'ONU. Leur responsabilité dans l'apparition et le maintien, pendant quarante ans, de la dictature dans ce

pays de 50 millions d'habitants, dont 90 % vivent au-dessous du seuil de pauvreté, est pourtant criante.

V.L.

Carte de la Birmanie, rebaptisée Myanmar.



## De la domination coloniale à la dictature sanglante

Au 19<sup>e</sup> siècle, l'actuel territoire de la Birmanie devint progressivement une province indienne, au gré des conquêtes britanniques qui débutèrent en 1824. Il séparait l'Inde, colonie britannique incluant les territoires qui ont formé le Pakistan, le Sri-Lanka et le Bangladesh, de la Chine et de la péninsule indochinoise. En 1886, après l'occupation de l'Indochine par la France, Londres protégea ses flancs en occupant totalement la Birmanie. Ainsi naquit une de ces entités artificielles dont l'Angleterre avait le secret.

Sur ce territoire se juxtaposaient une multitude d'ethnies (plus de 130 à l'heure actuelle), coexistant plus ou moins bien pendant des siècles, avec des traditions sociales, linguistiques, religieuses et économiques différentes.

La plaine centrale, à majorité ethnique birmane, devint le grenier à riz des compagnies anglaises et bientôt leur réservoir de pétrole. En même temps, la puissance coloniale contribua au développement de la bourgeoisie locale, qu'elle acheta en lui offrant des places dans un appareil d'État local, essentiellement décoratif.

Les 40 % de la population restants habitaient pour la plupart au nord et à l'est, dans les « provinces frontalières » difficiles d'accès, l'Empire se gardant bien d'y construire des routes. L'autorité coloniale était déléguée aux

chefs traditionnels, cependant que les Anglais recrutaient, au sein de ces ethnies, les forces qu'ils envoyaient, quand besoin était, réprimer la population des villes birmanes. Il en résulta de solides haines entre les Birmans et les minorités les plus nombreuses, Karen, Chin, Mon, Kachine, Rakhan, Shan, etc.

### La naissance de l'opposition

Ce furent ces ethnies qui entrèrent d'abord en dissidence, formant des guérillas armées dès les premières tentatives de mise en place d'un pouvoir central. Ces mouvements de rébellion n'ont pratiquement jamais cessé depuis, servant de base à la formation de nombreux partis politiques et de nombreuses zones dites « libérées ».

Dans les villes apparut, comme en Inde, une opposition bourgeoise respectueuse des institutions coloniales. Mais contrairement au Parti du Congrès indien, l'opposition birmane se radicalisa rapidement sous l'influence des idées communistes. En 1930 fut formé le premier parti indépendantiste, puis, en 1933, les premiers syndicats, chez Burmah Oil Company, plus tard rachetée par BP. En 1938, les ouvriers du pétrole firent grève pendant onze mois, grève au cours de laquelle ils parcoururent à pied les 400 kilomètres qui séparaient les puits de la capitale.

L'opposition étudiante de

Rangoun avait pour leader Aung San, père de l'actuelle figure de proue du mouvement démocratique, héritier d'une famille de l'aristocratie foncière. Ce dernier fut de toutes les aventures politiques et participa à la fondation, en 1939, du PCB, le Parti Communiste Birman, ce qui ne l'empêcha pas, plus tard, de s'allier à des réactionnaires pour se débarrasser du PCB.

À l'époque, l'Internationale Communiste était aux mains de la bureaucratie stalinienne, dont la politique dite des « fronts populaires » exigeait des partis communistes qu'ils mettent le mouvement ouvrier des pays colonisés à la remorque des forces nationalistes bourgeoises.

### Le mouvement nationaliste à la remorque du Japon... puis des « Alliés »

En Birmanie, une grande partie du mouvement nationaliste, derrière Aung San, tomba pendant la Deuxième Guerre mondiale dans le piège d'une alliance avec le Japon. Aung San et les autres dirigeants nationalistes, groupe qui fut nommé les « Trente camarades », prirent la tête d'une Armée Nationale Birmane équipée par Tokyo. Ils s'attaquèrent aux troupes anglaises pour préparer le débarquement japonais, puis rejoignirent le gouvernement fantoche mis en place par Tokyo.

L'indépendance promise tar-

dant à venir, Aung San et ses camarades changèrent de cap en 1944, renouant avec le PCB et passant un marché avec les Alliés en retournant les fusils de l'Armée Nationale Birmane contre les Japonais.

A la fin de la guerre, l'influence du PCB crût rapidement, tandis que Aung San rebaptisait son parti en « Parti Socialiste ». Les grèves se multiplièrent, la population pauvre réclamait le départ des colonisateurs et la fin de la misère. L'agitation armée reprit dans les « provinces frontalières », malgré la répression désormais dirigée par le général Ne Win, l'un des « Trente camarades », contre les maquis communistes. Londres redouta un enlèvement, qui s'ajouterait au problème que lui posait la Malaisie voisine. Il fut décidé d'abandonner la Birmanie qui devint indépendante en janvier 1948 et, seule des ex-colonies britanniques, quitta le Commonwealth.

### De l'opposition à la dictature

Entre-temps, le 19 juillet 1947, Aung San et cinq ministres du gouvernement provisoire avaient été assassinés. Les auteurs restèrent inconnus, mais la place était libre pour les ambitions

d'un certain nombre de dirigeants « historiques » comme Ne Win, qu'ils eussent ou non reçu le soutien des services secrets anglais.

À peine au pouvoir, le gouvernement de la Birmanie indépendante prenait l'offensive contre la population pauvre et contraignait le PCB à passer dans la clandestinité. Pendant dix ans, l'armée dirigée par les anciens membres des « Trente camarades » allait rester dans l'ombre. Mais en 1962 Ne Win l'installait au pouvoir pour ne plus le quitter jusqu'aux émeutes de 1988. Un régime de parti unique – celui du Parti du Programme Socialiste – était instauré pour réaliser « la voie birmane vers le socialisme ». Derrière cette rhétorique empruntée au stalinisme se cachait une dictature sanglante, que les militaires, très vite revenus au pouvoir après les émeutes de 1988, perpétuèrent.

François ROULEAU

• **Allemagne**

# Le difficile combat des cheminots

Après plus d'un mois et demi de négociations infructueuses sur les salaires, le syndicat des agents de conduite (GDL) avait appelé, le 5 octobre, à un débrayage entre 8 heures et 11 heures du matin. Mais une nouvelle fois un tribunal a, sur plainte de la direction de la Deutsche Bahn (DB), les chemins de fer allemands, foulé aux pieds le droit de grève, pourtant déjà bien restreint (les fonctionnaires en sont privés et les autres salariés ne peuvent recourir à la grève qu'au moment de la renégociation d'une convention collective, et seulement après avoir respecté toute une procédure de négociations).

Cet été, c'était le tribunal du travail de Nuremberg qui avait pris une décision similaire pour limiter la grève qui devait démarrer le 9 août. Le syndicat avait, en appel, obtenu gain de cause mais finalement accepté une « trêve », d'abord jusqu'au 27 août, puis jusqu'au 30 septembre, pour reprendre les négociations. Mais la DB, dont les membres du conseil d'administration se sont octroyé une augmentation de rémunération

de 62 % l'an passé, a continué de prétendre, de façon provocatrice, que les revendications de GDL allaient mettre l'entreprise sur la paille... alors que le groupe a enregistré en 2006, avec 2,1 milliards d'euros, le profit le plus élevé de son histoire !

Cette fois, c'est au tribunal du travail de Chemnitz que la direction s'est adressée, bien que cette ville ne corresponde ni au siège de la DB ni à celui du

syndicat ! Sans doute pensait-elle que les juges y trancheraient plus facilement en sa faveur. Et c'est sous le prétexte ahurissant que ces trois heures... auraient occasionné un « *dommage économique excessivement important* » que la grève a été interdite pour le trafic de marchandises et sur les grandes lignes. En cas de non-respect de cette décision, le syndicat encourait une amende de 250 000 euros. Seuls les

conducteurs des S-Bahn et des trains régionaux, soit l'équivalent des RER et TER français, ont été autorisés à débrayer.

Dans le cadre du renouvellement de la convention salariale des cheminots, les deux principaux syndicats de cheminots ont accepté, en juillet, un accord se traduisant par une hausse annuelle de 2,8 %. Seul le GDL a refusé de signer, qualifiant cette augmentation d'aumône. Il réclame que le

saire d'embauche des agents de conduite, qui est, sans les primes, d'environ 1 500 euros net, soit augmenté de 30 %.

Les agents de conduite ont bien des raisons d'entrer en lutte, ne serait-ce que parce que, selon les calculs du syndicat, leur pouvoir d'achat a reculé de 9,5 % par rapport à 1994. Ils ont contre eux une direction de combat qui a utilisé tout un arsenal anti-grève : menaces de licenciements sans préavis, annonces dans les journaux pour recruter des jaunes, appel à la police ferroviaire pour expulser les grévistes des emprises ferroviaires et les empêcher ainsi de s'adresser aux autres cheminots comme aux usagers, etc.), soutenue par un gouvernement qui a décidé de privatiser la DB en 2008.

Après la journée du vendredi 5, les dirigeants de GDL ont, une nouvelle fois, réclamé que la direction négocie. Celle-ci n'a bien sûr pas répondu et le syndicat annonce de nouvelles actions à partir du jeudi 11.

Henri MARNIER

## Qu'est-ce que le GDL ?

Le syndicat des conducteurs de locomotives (GDL) fait partie du DBB, la Confédération des Fonctionnaires Allemands, qui est, par sa taille, la deuxième confédération syndicale du pays. La direction du GDL est loin de contester le système capitaliste : son président actuel, Manfred Schell, a été député au Bundestag pour le parti de droite CDU. C'est un syndicat corporatiste, majoritaire chez les conducteurs, qui s'est ouvert, depuis

2003, aux autres roulants (contrôleurs, employés de restauration).

Comme d'autres syndicats catégoriels (en particulier des pilotes de ligne et des médecins hospitaliers) ont joué un rôle actif dans plusieurs conflits récents, le DGB, la principale confédération syndicale du pays, s'inquiète et répète que « *défendre uniquement les intérêts d'une catégorie professionnelle ne contribue pas à renforcer l'unité et la force des travailleurs* ». C'est

bien vrai. Mais si certains syndicats corporatistes ont acquis de l'influence et regroupent les salariés les plus combatifs, c'est aussi parce les syndicats interprofessionnels font preuve d'une veulerie éhontée face aux attaques du patronat. Chez les cheminots, par exemple, Transnet, qui est membre du DGB, a accepté un accord salarial au rabais. Dans ces conditions le GDL n'a pas trop de mal à apparaître plus combatif.

• **Espagne**

# Les mineurs de Boliden (Andalousie) en lutte contre les licenciements !

Depuis un mois, 74 mineurs des mines d'Aznalcollar en Andalousie se sont enfermés dans la cathédrale de Séville pour exiger le maintien des postes de travail après le licenciement de 22 d'entre eux. Ils ont été licenciés par l'entreprise EGMASA, dirigée par le gouvernement de la région d'Andalousie qui avait pris la relève du trust suédois Boliden, dernier propriétaire de la mine.

Les mines d'Aznalcollar sont connues depuis l'Antiquité. Riches en cuivre, plomb, argent et or, elles avaient été rachetées en 1987 par le groupe suédois Boliden (lié au trust canadien Trellerborg). En 1987, Boliden avait versé deux milliards de pesetas à la Banque Centrale Espagnole et, la même année, le bénéfice annoncé avait été de quatre milliards de pesetas. Jusqu'en 1992, les bénéfices ont été considérables.

Puis, à partir de 1992, des pertes furent annoncées, dues à la

crise du secteur minier. Mais ce que Boliden perdait d'un côté, il le regagnait de l'autre puisque tous les équipements, jusqu'à la moindre vis, venaient de Suède, au prix fort et, par ce biais, d'autres entreprises du groupe Boliden continuaient à engranger les bénéfices.

En 1998, la rupture d'un bassin de rétention allait contaminer toute la vallée du Guadiamar, polluant gravement le parc régional de Doniana.

Boliden n'eut à payer qu'un tiers des dégâts, le reste étant pris en charge par le gouvernement andalou et le gouvernement espagnol. Puis Boliden décida la fermeture : 322 mineurs partirent en préretraite, 108 restèrent. Le gouvernement andalou qui prit la relève s'engagea à maintenir l'emploi. Aujourd'hui, alors que le gouvernement andalou vend les terrains, relance des productions, il refait des contrats temporaires avec 6 000 euros de perte par an



sur les salaires et il licencie 22 mineurs.

En plus, tous savent que l'extraction rapporte puisque les prix du cuivre s'envolent et qu'à

Gerena, à 12 km d'Aznalcollar, d'autres mines s'ouvrent.

C'est pour protester contre ces agissements et exiger que le gouvernement « socialiste »

andalou tienne ses promesses, que les mineurs de Boliden font connaître leur colère.

Jean MULLER

## • Stock-options

### Le bal des faux-culs

**Les déclarations d'intention des politiciens sur la taxation ou même la suppression des stock-options se multiplient depuis que Sarkozy s'est prononcé pour « une certaine contribution des stock-options au financement de la Sécurité sociale ».**

Si Sarkozy n'a donné aucun chiffre, la Cour des comptes en a, elle, avancé un : d'après ses calculs, le simple fait de soumettre les stock-options, qui constituent une partie de la rémunération des hauts dirigeants des sociétés cotées en Bourse, aux cotisations sociales normales sur les salaires rapporterait trois milliards d'euros par an à la Sécurité sociale.

Si certains députés socialistes proposent également une taxation des stock-options, François Hollande, quant à lui, se prononce carrément pour leur suppression. Étant dans l'opposition, ça ne lui coûte pas cher... mais cela ne fera pas

oublier que c'est le gouvernement Jospin, avec Strauss-Kahn au ministère des Finances, qui avait mis en place cette fiscalité avantageuse pour les détenteurs de stock-options.

À l'inverse, Laurence Parisot, la présidente du Medef, déclare que les stock-options sont déjà trop imposées. Pour un peu elle demanderait une rallonge pour Antoine Zacharias, le PDG de Vinci, qui a réalisé pour près de trente millions d'euros de stock-options dans la seule année 2004, et pour quelques autres du même tonneau.

Recevoir un paquet de stock-options, c'est avoir la

possibilité d'acheter un certain nombre d'actions de l'entreprise que l'on dirige à un cours préférentiel et fixe. Lorsque le cours de l'action monte, l'heureux bénéficiaire des options peut les réaliser, c'est-à-dire acheter son lot d'actions à bas prix et les revendre immédiatement au cours du jour, encaissant la différence qui, dans le cas des grands PDG, peut se chiffrer en millions voire en dizaines de millions d'euros.

Ces sommes, qui paraissent astronomiques quand on les rapporte au salaire d'un travailleur, ne sont pourtant qu'un pourboire que les grands actionnaires concèdent à leur personnel dirigeant. Ainsi par exemple, lorsqu'en 2006 Forgear, dirigeant d'Airbus, a réalisé ses stock-options, il a gagné 2,5 millions d'euros. Mais c'est

890 millions d'euros de bénéfice que Lagardère, un des propriétaires du groupe, encaissait sur la vente d'une partie de ses actions d'EADS, la maison mère d'Airbus. Car si les PDG touchent, en plus de leur salaire, une (grosse) participation aux bénéfices des grands groupes capitalistes, les familles bourgeoises, elles, sont les véritables propriétaires de ces groupes.

Alors Sarkozy peut bien parler de taxer les PDG, Hollande de leur couper quelques vivres et Parisot pleurer sur leur sort, ils sont tous les trois dans leur rôle : s'agiter sur le devant de la scène, s'opposer sur l'accessoire et, surtout, dissimuler l'essentiel, c'est-à-dire la fortune et le pouvoir sur la société de quelques dynasties bourgeoises.

Paul GALOIS

## • UIMM

### Le patronat : une « éthique » bien particulière

Branle-bas de combat du côté du patronat. Le président de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM), Gautier-Sauvagnac, a pendant des années fait opérer des retraits d'espèces importants sur les comptes de son organisation patronale, sans que l'on connaisse la destination de ces opérations. Il y en aurait pour un total de 10 à 15 millions d'euros.

Selon le journal *Les Échos*, lors de la réunion du bureau du Medef, lundi 8 octobre, Gautier-Sauvagnac a expliqué que l'UIMM n'avait pas obligation de tenir une comptabilité, et que de toute façon tous ses documents comptables étaient détruits chaque année. Circulez, il n'y a rien à voir !

On se demande bien pourquoi cette situation connue depuis des années vient d'être révélée, et pourquoi les poursuites viennent seulement d'être engagées. Quant au Medef, dont l'UIMM est le principal adhérent, et Gautier-Sauvagnac un des principaux négociateurs, sa présidente Laurence Parisot s'en est prudemment démarquée. Elle trouve, dit-elle, ces retraits d'espèces « incompréhensibles » et cette affaire « très grave », ajoutant même que si les faits révélés étaient confirmés, elle n'aurait que du mépris pour son auteur, et que ce comportement ne pouvait être celui d'un patron.

Les réactions d'une Parisot illustrent l'échelle des valeurs du patronat. Être pris la main dans la caisse ne serait pas moral. En revanche, licencier, dégrader à tout va la vie des travailleurs, délocaliser des entreprises pour augmenter les profits, cela n'est jamais pour eux ni « incompréhensible » ni « grave », mais tout à fait normal.

Michel ROCCO

## Quand le Medef veut licencier à l'amiable

**Les patrons discutent actuellement avec les syndicats dans le cadre des négociations sur « la modernisation du marché du travail ». Mais en fait de modernisation, c'est à une régression totale pour les salariés que le Medef voudrait aboutir.**

Le 5 octobre, la délégation patronale conduite par Denis Gautier-Sauvagnac, celui mis en cause dans l'affaire de retraits douteux en liquide de 10 à 15 millions d'euros de l'UIMM qu'il dirige, a précisé comment elle entendait « moderniser ».

Le projet patronal veut instaurer la « séparabilité » appelée encore « rupture d'un commun accord des deux parties ». Laurence Parisot avait comparé le contrat de travail au contrat de mariage, expliquant dans cette comparaison osée que « le travail comme l'amour est précaire ». Et d'ajouter qu'elle souhaitait un système équivalant au divorce à l'amiable. D'après le Medef, le salarié n'y perdrait rien, puisqu'il continuerait à bénéficier d'une indemnité équivalant à l'indemnité de licenciement actuelle et aux allocations chômage.

Le seul changement, dit-il, mais il est de taille, est que le salarié ne pourrait plus contester la décision devant la justice, passé un délai de rétractation très court de 15



Une des innombrables protestations contre les licenciements.

jours. Un peu comme si, dans un divorce « à l'amiable », l'avis de l'un des deux partenaires prévalait systématiquement sans que l'autre puisse rien y faire. Les patrons, pas gênés, ont expliqué qu'il fallait en finir avec ce qu'ils appellent « l'incertitude juridique » qui existait, pour eux, en matière de licenciement, qu'ils présentent comme un frein à

l'embauche, prétextant que 26 % des licenciements autres qu'économiques sont contestés par les salariés devant les tribunaux et qu'ils représentent 90 % des affaires traitées aux Prud'hommes. Comme si ce qui les empêcherait d'embaucher, c'est de ne pas pouvoir licencier comme ils veulent.

Maryse Dumas, dirigeante de la CGT, a dénoncé

la volonté du Medef de faire disparaître les faibles protections contre le licenciement. C'est effectivement ce qui est en jeu car le projet patronal, c'est purement et simplement la possibilité de licencier quand ils veulent, qui ils veulent, avec le minimum de formalités et quasiment plus aucune contrainte.

Cédric DUVAL

## • Contre la pauvreté

# Propositions creuses et larmes de crocodile

**Martin Hirsch, ancien président d'Emmaüs et actuellement haut-commissaire aux Solidarités actives, a réuni des associations, mardi 9 octobre, pour débattre de l'objectif de réduction de la pauvreté présenté par le gouvernement. Il leur avait proposé de signer un texte « d'engagements partagés », ce qu'elles avaient refusé.**

« On ne signe pas un texte sur un objectif qui engage le gouvernement et qui n'est pas de la responsabilité des associations », a déclaré Gilbert Lagouanelle, du Secours catholique, reflétant l'opinion des associations engagées dans l'aide aux plus pauvres. Effectivement, quel serait l'intérêt de signer un tel texte, si ce n'est de donner un quitus au gouvernement pour des déclarations d'intention qui risquent

fort de n'avoir aucune suite ? Bien au contraire, soulignent ces associations, les mesures prises actuellement à l'encontre du droit à la santé ou des immigrés, par exemple, ne peuvent qu'aggraver la situation des plus démunis.

Elles relèvent d'ailleurs que le document que Hirsch voudrait leur faire approuver ne propose aucune mesure concrète. Ce texte parle de « réduire le chômage » ou d'avoir « une politique du logement, de la santé et de l'éducation », etc. Mais comment y parvenir, où prendre l'argent nécessaire pour mener une politique en faveur des sept millions de pauvres ? Ce n'est pas dit, et pour cause, car cela ne pourrait se faire qu'en tournant le dos à la politique actuelle du gouvernement. Et Martin Hirsch sait bien qu'il n'a aucun moyen

pour contraindre le gouvernement dont il fait partie à écorner un peu les profits des plus riches pour les redistribuer à ceux qui sont dans la misère.

Sarkozy s'est engagé à réduire de deux millions le nombre de pauvres dans ce pays, ce qui ne veut pas dire lutter contre la pauvreté : le gouvernement pourrait par exemple, comme le relève le président ADT-Quart monde, donner « un coup de pouce monétaire au tiers qui est le plus proche du seuil de pauvreté » pour que cela modifie les statistiques sans changer grand-chose à leur sort. Les propositions creuses et les larmes de crocodile, voilà tout ce qu'offre le gouvernement aux plus pauvres.

Marianne LAMIRAL

## • Dispersion par la police des sans-logis à côté de la Bourse, à Paris

# « Droit au logement opposable », mais police opposée

**Le mercredi 10 octobre au matin, les forces de l'ordre ont dispersé le campement de fortune des sans-abri rue de la Banque à Paris. Cette intervention est, pour le moment, la dernière de toute une série durant une semaine.**

Déjà, le mercredi 3 octobre au matin, des sans-logis qui s'étaient rassemblés pour manifester, étaient raflés près d'une station de métro dans le nord de Paris. Leurs tentes et sacs de couchage étaient confisqués. Soixante-deux personnes étaient interpellées et gardées plusieurs heures.

Malgré cette tentative d'intimidation, le lendemain soir, des tentes étaient montées en plein centre-ville, devant le 24, rue de la Banque, à côté de l'immeuble du DAL baptisé « ministère de la CRISE du logement », à proximité de la Bourse. Le jeudi 4 octobre, 111 tentes étaient installées et 200 personnes y passaient la nuit. Mais le vendredi à 4 h 45, des gardes mobiles, venus en nombre, ont réveillé familles et enfants, pié-

tiné les tentes, confisqué le matériel et essayé de disperser tout le monde.

Les jours et les nuits suivantes, les familles sont restées là et ont dormi à même le trottoir, sur des bâches en plastique, avec des couvertures, certains sur des chaises... Le dimanche soir 7 octobre, quatre tentes ont quand même été installées pour les femmes enceintes et 145 familles ont passé la nuit dans la rue.

Et finalement, le 10 au matin, la police a dispersé tout le monde. On en est là pour l'instant.

Le DAL (Droit au Logement), qui est à l'initiative de cette action, fait remarquer que les familles en question sont en règle (françaises ou pourvues de titres de séjour), qu'elles ont fait des demandes de HLM depuis fort longtemps, que la majorité ont un travail mais qu'elles vivent cependant « dans des conditions de logement indignes et douloureuses ».

Le DAL réclame 100 000 logements tout de suite, 1 million de logements très vite et le

relogement immédiat des sans-logis en lutte.

L'année dernière devant l'apparition des tentes de sans-logis le long du canal Saint-Martin, le gouvernement (c'était alors Villepin) avait cherché à « régler » le problème à sa manière en faisant voter une loi sur le « droit au logement opposable ».

Malgré cette loi qui ne sert à rien, malgré le cinéma de la ministre du Logement Christine Boutin, il n'y a toujours rien de fait en faveur des mal logés et des sans-logis.

La seule préoccupation des autorités, c'est que les sans-abri et leurs tentes ne soient pas trop visibles. Près du périphérique parisien elles sont tolérées, mais pas question qu'on les voie au centre de Paris, surtout quand il s'agit de sans-logis en lutte.

La seule réalité, ce n'est pas le « droit au logement opposable », c'est « la police opposable ».

André VICTOR

## • Arrêts maladie

# Prétendus fraudeurs et vrais profiteurs

Les entreprises de contre-visite médicale prospèrent : elles sont de plus en plus sollicitées par les patrons qui veulent faire baisser le nombre d'arrêts maladie de leurs salariés. Au point même que ce marché florissant suscite, en France et ailleurs, des vocations et une concurrence acharnée entre une dizaine d'officines

moyennant une rémunération double de celle d'une consultation, vont vérifier si le malade est bien chez lui.

La Sécurité sociale et ces officines mettent en avant un chiffre de 5 à 8 % de « fraudeurs » ; cela prouve déjà que, même pour elles, 95 % des malades le sont réellement ; mais si on a droit régulièrement



comme Sécurex, Medica Europe, et autres Synéance.

La chasse aux prétendus faux malades n'est pas un phénomène nouveau. Mais, depuis le début des années 2000 et encore plus avec les dernières attaques contre la Sécu de 2004 à 2007, cela a pris de l'ampleur. Certains directeurs des Ressources « humaines » la pratiquent cyniquement : celui de Valéo à Nevers, cité par la revue *Liaisons sociales*, s'est permis, en 2002, de demander aux médecins du département de coopérer avec le médecin du travail « dans le cadre des règles d'éthique » bien sûr ! Mais, en général, les patrons recourent à des officines de contrôle s'appuyant sur un réseau de médecins qui,

à des discours contre les « faux » malades qui couleraient la Sécu et les entreprises, c'est surtout pour faire pression sur tous les travailleurs, pour que, même malades ou accidentés, ils renoncent à s'arrêter. Et pourtant, s'ils sont malades, c'est souvent au travail qu'ils le doivent : au rythme accru de la production, à la pénibilité physique, aux postes durs qu'ils occupent, aux pressions de la hiérarchie pour qui le travail n'est jamais fait ni assez vite ni assez bien.

Le problème ce n'est pas la prétendue fraude des salariés, c'est la rapacité patronale.

Sylvie MARÉCHAL

## Rassemblement mercredi 17 octobre 2007 à 18 h 30 au Pont Saint-Michel à Paris

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par Maurice Papon, préfet de police de Paris. Ils défendaient leur droit à l'égalité et leur droit à l'indépendance. Ce jour-là et les jours qui suivirent des centaines de manifestants furent tués par la police. des milliers ont été

arrêtés, emprisonnés, torturés.

Comme chaque année, un rassemblement est organisé pour exiger la reconnaissance officielle de ce crime commis par l'État français les 17 et 18 octobre 1961.

Lutte Ouvrière s'associe à l'appel pour ce rassemblement, là même où tant de victimes ont été jetées à la Seine, il y a 46 ans.

## • Usine Smart – Hambach (Moselle)

# Pas d'accord que la paye soit aussi petite que la voiture



Piquet de grève sur le rond-point menant à l'usine.

**75 euros pour les ouvriers et 25 embauches en CDI, voilà ce qu'ont obtenu après quatre jours de grève les ouvriers de l'usine Smart à Hambach. Ils ont décidé de reprendre le travail mercredi 10 octobre au matin.**

La grève avait commencé jeudi 4 octobre à l'appel des syndicats CGT, CFDT et CFTC. Une grève organisée à l'occasion des négociations salariales annuelles, avec comme revendication une augmentation des salaires nets de 110 à 150 euros par mois selon les syndicats. Les travailleurs en avaient assez des salaires qui plafonnent à 1200 euros nets, tout compris, même après dix ans d'ancienneté.

Majoritaire chez les ouvriers de Mercedes (270 sur 400 ouvriers de production), les grévistes ont été rejoints par quelques cadres et employés de bureau qui sont menacés par un plan de « réduction des coûts » de trois millions d'euros au

niveau du groupe Mercedes. La plupart des travailleurs des entreprises sous-traitantes – qui composent la moitié des 1800 salariés de Smartville – ont été renvoyés chez eux par leurs directions respectives.

La grève gênait d'autant plus la direction que la production est en plein boom et devrait passer de 70 000 à 138 000 véhicules. Face à cette augmentation de la production et à l'annonce que Mercedes a doublé son bénéfice au deuxième trimestre, les grévistes réclamaient la part qui leur était due.

Voilà pourquoi dès jeudi, le site où est produit la petite voiture de Mercedes était complètement bloqué, en permanence, jour et nuit, même le week-end, par un piquet réunissant, selon les moments, de 50 à 200 travailleurs et empêchant les entrées et sorties des camions.

Au début des négociations, la direction de la Smart proposait 0 %. La grève lui a fait

proposer successivement 2, puis 3 % puis 50 euros pour les ouvriers et 80 euros pour les cadres. Finalement, elle a revu sa copie : c'était 75 euros pour les ouvriers et 30 euros avec 1 % d'augmentation individuelle pour les cadres. Par ailleurs, la direction s'est engagée à maintenir les emplois du personnel non lié à la production jusqu'à fin 2009. Elle a aussi proposé six samedis, payés en heures supplémentaires, pour récupérer les jours de grève. Mardi soir, les grévistes acceptaient majoritairement les propositions de la direction et décidaient de reprendre le travail.

Les travailleurs des usines sous-traitantes de la Smart ont suivi le mouvement avec sympathie, certains rejoignant même le piquet de grève. Leurs négociations salariales vont bientôt s'ouvrir et les revendications sont les mêmes que celles des travailleurs de la Smart.

Etienne HOURDIN

## • Snecma – Villaroche (Seine-et-Marne)

# C'est aux patrons d'assurer le transport des salariés

Dans un rapport sur la pollution de l'environnement en Ile-de-France, la Direction régionale de l'industrie, la recherche et l'environnement (Drire) dit vouloir que les grandes entreprises incitent leurs salariés à délaissier leur voiture pour se rendre à leur travail. Trois cents établissements qualifiés de « générateurs de trafic », parce qu'ils emploient beaucoup de personnel, sont ainsi montrés du doigt. Il s'agit des plus grandes entreprises de la région parisienne : aéroports de Roissy et d'Orly, dépôts RATP, Snecma, Corsair, Disney, etc.

La Drire demande donc à toutes ces entreprises de trouver des idées, évoquant à titre d'exemple le covoiturage ou l'utilisation de vélos pour rejoindre les transports en commun. Parmi les entreprises citées dans le rapport figure la Snecma Villaroche, avec ses 55 lignes de cars gratuits.

Ce réseau de cars a été mis en place quand l'usine fut déplacée de Paris à Villaroche en Seine-et-Marne. Mais quelques années plus tard il fut remis en cause par la direction elle-même qui trouvait que le coût était trop élevé. Ainsi, il y avait 69 lignes en 1992, et s'il en existe encore 55 aujourd'hui c'est grâce aux mobilisations du personnel qui s'est opposé à

de multiples reprises aux suppressions de lignes.

La méthode de la direction pour supprimer des cars est de commencer par les vider. Elle refuse de modifier les parcours en fonction de l'évolution de l'habitat du personnel. Aujourd'hui, des villes importantes ne sont pas desservies. C'est le cas pour la Seine-et-Marne de Meaux, Nemours, Montereau... La mise en place des horaires variables, accompagnée de pressions pour l'allongement du temps de travail en soirée, incite de plus en plus de salariés à prendre leur voiture. Pour le personnel ingénieur qui constitue plus du tiers de l'effectif de l'usine, partir aux horaires des cars (16 h 30) est quasiment impensable, beaucoup de réunions de travail ayant lieu à cette heure-là.

Les utilisateurs sont donc obligés de ne plus prendre les transports collectifs, ce qui permet ensuite à la direction de dire : cette ligne ne sert plus, elle est quasiment vide, on la supprime.

Diminuer le nombre des trajets en voiture serait évidemment une bonne chose. Mais cela ne pourra se faire que si les patrons, et les pouvoirs publics bien sûr, se soucient du transport des salariés, ce qui est loin d'être le cas.

Correspondant LO

## • Transports urbains de Nancy

# La Connex va se faire rhabiller

La direction de la Connex, qui gère les transports urbains de Nancy, a été condamnée en appel, sur l'initiative de la CGT, à payer à ses 400 chauffeurs les dix minutes quotidiennes consacrées à l'habillage.

En effet, le règlement intérieur de la Connex impose aux chauffeurs de porter une tenue, mais sans leur prévoir ni prime ni temps d'habillage. Le juge a estimé que le temps nécessaire était de cinq minutes en début de poste et cinq minutes en fin de poste, soit

dix minutes par jour qui seront payées aux chauffeurs pour la période qui court du 6 octobre 2003 au 31 juillet 2007.

Cela représente un retard de salaire de 1 500 euros à 2 000 euros. Selon la presse, la direction ne digère pas de s'être ramassé une veste et affirme qu'elle se rattrapera lors des négociations salariales. Mais il n'est pas dit que les chauffeurs ne l'envoient pas, là aussi, se rhabiller.

E.H.

## • Institut Gustave-Roussy (Val-de-Marne)

# Les salariés toujours mobilisés contre l'externalisation.

La direction de l'institut de cancérologie Gustave-Roussy, pour faire soi-disant des économies, a externalisé le service restauration et hôtellerie de l'hôpital depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005. Après de nombreux mois de lutte et de procédures devant les tribunaux, les 88 salariés concernés par le plan de licenciements ont réussi à se faire réintégrer à la suite d'une décision de justice. On en arrive à une situation

délirante, où les 88 salariés sont administrativement réintégrés mais interdits de travailler car l'entreprise privée a entre-temps pris la place !

Ce mardi matin 9 octobre, les salariés en lutte étaient rassemblés pour accueillir le préfet venu visiter le nouveau hall de l'institut. Une inauguration en catimini, gâchée par des slogans : « Pour le profit, on sacrifie la qualité, le salarié et le patient ».

L'ambiance était bon enfant malgré les nombreux policiers. Le préfet n'a fait que passer rapidement dans le hall avec un sourire crispé.

Pour l'avenir, les salariés ne baissent pas les bras et vont maintenant attaquer la direction devant les Prud'hommes pour récupérer pleinement leur place et empêcher ce plan de licenciements.

Correspondant LO

## • Aker-Yards (Chantiers de l'Atlantique) – Saint-Nazaire

### Procès des responsables de la chute de la passerelle du Queen-Mary 2

Le 15 novembre 2003, la chute d'une passerelle d'embarquement au paquebot *Queen-Mary 2* en construction à Saint-Nazaire provoquait la mort de seize personnes. Les proches des victimes et les nombreuses personnes blessées (dont la plupart resteront handicapées et marquées à vie) attendaient ce procès depuis près de quatre ans.

Les sociétés Chantiers de l'Atlantique (donneuse d'ordre) et Endel (à qui avaient été sous-traitées la conception et le montage de cette passerelle) sont respectivement filiales des groupes Alstom et Suez.

Toutes deux sont mises en examen en tant que « personnes morales », et sont représentées par leur PDG respectifs.

L'acte d'accusation pointe des « successions d'erreurs et de négligences » reprochées à quatre cadres des Chantiers de l'Atlantique et quatre techniciens et cadres d'Endel. Mais pour que la vérité éclate, il faudra bien expliquer comment et pourquoi eux, exécutants plus ou moins gradés, ainsi que plusieurs autres travailleurs mis en cause à un titre ou à un autre, ont pu se retrouver à commettre ces « erreurs » qui, mises bout à bout, ont abouti à une telle

catastrophe. Chacun a fait son travail comme il a pu, avec les moyens dont il disposait et sous la pression constante de la productivité et du respect des délais.

De leur côté, les premiers jours du procès confirment l'attitude prévisible des patrons d'Endel et des Chantiers : chaque patron tente de se décharger de sa responsabilité sur l'autre, espérant ainsi cacher leur complicité réelle dans les choix de course aux délais et aux profits qui sont leur vraie priorité et la véritable cause de l'accident.

Les travailleurs des Chantiers (devenus Aker-Yards)

ainsi que ceux d'Endel et de l'ensemble des nombreuses entreprises sous-traitantes et d'intérim présentes sur le site suivent avec attention ce procès qui fait l'objet de nombreuses discussions. Chacun sait qu'avant comme après la chute de cette passerelle, c'est tous les jours que la santé ou la vie des travailleurs sont exposées, les leurs et celles des autres. Et nombreux sont ceux qui pensent qu'une condamnation lourde et nette des patrons des Chantiers et d'Endel devrait sanctionner leur politique aveugle de course aux profits.

Correspondant LO

## • Solectron Canéjan (Gironde)

### Des licenciements pour les travailleurs, des milliards pour les actionnaires

Le trust Flextronics, qui a racheté son concurrent Solectron le 1<sup>er</sup> octobre 2007 pour former un géant mondial de 200 000 salariés, vient d'annoncer la fermeture du site de Canéjan une semaine après avoir annoncé celle de Châteaudun.

À Solectron-Canéjan, travaillaient en 2000 environ 4 500 travailleurs, dont la moitié d'intérimaires. Dans cette usine de câblage de cartes électroniques, après huit plans de licenciements, il ne reste plus que 540 travailleurs.

Solectron s'était installé au

début des années 1990 en profitant des millions de subventions et d'exonérations que lui avaient consentis les collectivités locales. Mais depuis 2001, les plans de licenciements se sont succédés. La raison toujours mise en avant était « la concurrence des pays de l'Est et de la Chine », alors que c'est Solectron lui-même qui faisait produire en Roumanie ou en Chine en y ouvrant des usines pour soi-disant « baisser les coûts »... sur le dos des salariés !

Car il n'a bien sûr jamais été question de « baisser les coûts »,

en prenant sur les dividendes passés ou présents versés aux actionnaires pour baisser les prix ! En 2005, l'entreprise avait même renoué officiellement avec les bénéfices. En fait Solectron avait simplement trouvé de meilleurs endroits pour faire plus de profits.

Si Flextronics a racheté son concurrent, c'est pour l'éliminer du jeu capitaliste et « prendre ses parts de marché » comme ils disent cyniquement, en mettant des centaines de travailleurs au chômage. Le trust a pour cela déboursé la bagatelle de 3,6 mil-

liards de dollars que les actionnaires et dirigeants de Solectron ont bien sûr empochés : il s'agit de leur prime pour avoir « valorisé » l'entreprise en y supprimant des milliers d'emplois.

Pour Flextronics, cette dépense et les fermetures qui vont avec ne sont qu'un investissement... qui devrait lui rapporter bien plus. Eh bien, s'il y a tant d'argent pour racheter le concurrent, il y en a aussi pour qu'aucun travailleur ne se retrouve sur le carreau ! Non aux licenciements !

Correspondant LO

## • IUFM de Toulouse

### L'ANPE cède et reconduit le dispositif d'aide aux chômeurs

La protestation contre la suppression de l'AREF (Allocation de recherche d'emploi en formation) par les Assedic Midi-Pyrénées a porté ses fruits à l'IUFM de Toulouse. En 2006-2007, 199 chômeurs, dont beaucoup d'anciens précaires de l'Éducation nationale, avaient pu bénéficier de cette prime et étudier à l'Institut universitaire de formation des maîtres. Aussi sa suppression avait-elle causé une certaine émotion parmi les étudiants de l'IUFM.

Il a fallu deux semaines de mobilisation, marquées par l'occupation de l'agence Assedic de Croix-de-Pierre, pour obtenir une rencontre avec la direction de l'ANPE et celle de l'Assedic. Le lendemain de cette rencontre, le directeur de

l'Assedic a décidé de faire machine arrière et de reconduire « à titre exceptionnel, et pour un an seulement » ce dispositif qui permettait à des chômeurs de préparer les concours d'enseignement.

Il faudra bien sûr être attentif à l'application de cette décision, et rester mobilisés pour empêcher que certains restent sur le carreau. Mais l'an prochain le problème se posera à nouveau. Alors, pour obtenir un dispositif pérenne pour les chômeurs... il faudra, comme cette année, ne compter que sur la mobilisation des étudiants-chômeurs. En attendant, cette première victoire est un encouragement pour la préparer.

Correspondant LO

## • Gemalto – Saint-Cyr-en-Val (près d'Orléans)

### En grève contre les licenciements

Depuis le mardi 3 octobre, le travail a cessé, plus aucune carte à puce, carte SIM, carte vitale ou passeport ne sort du site orléanais. Les salariés bloquent l'accès de l'entreprise. Depuis qu'ils ont appris en juin la fermeture du site

pour 2008, rien n'a évolué. La direction campe sur ses positions : elle veut fermer l'usine, ce qui signifie 362 employés mis sur le carreau. La production sera faite ailleurs, en France et dans d'autres pays. Rien ne justifie ces licenciements. Les carnets de commandes sont pleins. La direction parle de reclassements, mais pour l'instant le personnel préfère se battre pour le maintien de l'emploi et espère que l'entreprise



continuera avec un repreneur. Et dans l'esprit de tous, si la fermeture de l'usine se confirme, il faudra que le patron lâche un maximum de primes. L'entreprise fait des bénéfices, elle devra d'une manière ou d'une autre payer. Le moral des grévistes est bon, ils ont reçu le soutien d'élus locaux et de travailleurs d'autres entreprises de l'agglomération.

Correspondant LO

## • Kléber – Toul (Meurthe-et-Moselle)

### 826 emplois sacrifiés pour que Bibendum fasse du gras

La fermeture de l'usine Kléber appartenant à Michelin est un drame pour la région de Toul. Le coupable est le propriétaire, Michelin, qui veut encore plus de bénéfices et qui supprime les usines qu'il juge le moins rentables pour lui, comme celle de Toul, et liquide 500 emplois en Espagne. Michelin, dont le bénéfice net a augmenté de 58 % au premier semestre ! Que cela réduise au chômage des centaines de travailleurs, Michelin s'en soucie comme de sa première chambre à air.

Cette annonce a entraîné des déclarations apitoyées de la députée UMP de Toul, Nadine Morano, sur le sort des travailleurs de l'usine Kléber. Comme si la nouvelle était un coup de tonnerre dans un ciel serein ! Le responsable de la CGT de l'usine Kléber explique que cela fait un an que les élus locaux ont été informés, non pas que l'usine allait mal, mais que Michelin comptait la fermer. « On a organisé la déconfiture du site », précise la CGT. La députée UMP aura bien du mal à expliquer ensuite aux travailleurs de Kléber qu'il faut travailler plus, elle qui n'a pas un mot contre les licenciements, mais appelle l'État au secours pour apporter les pansements.

Le directeur de l'usine de Toul ose mettre en cause la concurrence asiatique alors que c'est le choix de Michelin de faire produire ailleurs. Il promet la revitalisation du site et la création d'autant d'emplois qu'il en supprime. Cela ne coûte pas cher. Mais l'exemple des fermetures d'usines sidérurgiques dans la région est là pour prouver qu'on ne peut accorder la moindre confiance à ce genre de déclaration.

Le gouvernement prétend qu'il sera vigilant sur les engagements de Michelin, mais lui non plus, on ne peut pas le croire. La seule chose logique serait d'interdire à Michelin, riche à milliards, de supprimer des emplois en fermant l'usine de Toul. C'est la seule façon pour des centaines de travailleurs qui, pour beaucoup, n'en sont pas à leur premier licenciement, d'éviter de se retrouver au chômage.

Etienne HOURDIN

## • EDF

# Dans le « bleu ciel », les nuées de l'arnaque

Il a fallu, selon les dires de ses concepteurs, deux ans de recherches pour parvenir à trouver ce nom de la nouvelle marque d'EDF : « Bleu ciel » ! Avec ce nouveau nom en guise d'étendard, EDF s'est lancée dans une campagne de publicité tous azimuts afin, dit-elle, de « répondre aux attentes de nos clients, (...) de leur proposer un coin de ciel bleu pour chacun ! »

Derrière ce bavardage, il y a tout simplement de l'arnaque. EDF fait état de 27 millions d'appels téléphoniques annuels de la part de ses clients (il y a belle lurette qu'on ne dit plus

usagers). Quelques milliers de salariés répartis dans plusieurs plates-formes téléphoniques, appelées Centres de relations clientèle (CRC), « traitent » ces communications. Ils s'annoncent maintenant ainsi : « Allo, EDF bleu ciel, Untel, bonjour ! » et ont pour préoccupation majeure de vendre des services et des produits EDF, et notamment du gaz naturel. Car EDF s'est mise au gaz, en même temps que Gaz de France s'est mis à vendre de l'électricité.

Dans ces CRC, on explique aux clients qu'il est bien plus

simple de ne recevoir qu'une seule facture à la fois pour le gaz et pour l'électricité (comme du temps d'EDF-GDF) et qu'EDF vend du gaz très légèrement moins cher (pour le moment) que GDF. Mais on se garde bien de prévenir le client que, s'il souscrit un contrat de gaz plus électricité, il renonce du même coup au tarif réglementé en ce qui concerne le gaz et tombe ainsi dans les prix du marché susceptibles d'augmenter fortement les prochaines années. Bien sûr, si le client le demande expressément, son interlocu-

teur n'ira pas jusqu'à le lui cacher mais, s'il ne demande rien, ce sera tant pis pour lui.

Pour répondre ainsi au téléphone, EDF a formé à la va-comme-je-te-pousse, en à peine trois jours, du personnel souvent intérimaire et qui souvent ne reste pas longtemps, car les conditions de travail au téléphone sont dures, et il y a peu d'embauches à EDF. De plus, une partie du travail au téléphone est externalisée. Autant dire qu'un client qui veut obtenir un renseignement sérieux et précis n'a qu'une chance très



EDF crée Bleu Ciel pour que chacun ait un coin de ciel bleu. Plus d'écologie. Plus d'économies. Plus de bien-être. L'avenir est un choix de tous les jours.

relative de l'obtenir.

EDF appelle cela « une véritable révolution en cours dans les services de vente aux particuliers » !

Correspondants LO

## • ANPE Lorraine

### ANPE... P comme précaire ?

L'ANPE Lorraine et les entreprises de travail intérimaire de la Région ont signé une convention pour « réduire les tensions » sur le marché de l'intérim, nous apprend le *Republicain lorrain*, qui titrait : « L'ANPE s'investit dans l'intérim. »

En clair, l'ANPE va non seulement publier les annonces des agences d'intérim mais, en plus, faire pour elles le tri afin d'évaluer les compétences des demandeurs d'emploi. Le but de l'opération est évidemment de sortir le plus possible les chômeurs des statistiques, à défaut de les sortir du chômage. Quant aux sociétés d'intérim, elles seront soulagées d'une partie de leur travail et n'auront plus qu'à encaisser les prestations.

Voilà le service public que veut le gouvernement : au service du privé !

### « Mousquetaires » et pirates des Assedic ?

Selon la revue *Capital*, une enquête serait en cours sur des fraudes aux Assedic et à l'Urssaf commises par Intermarché.

Après avoir licencié des cadres, ce géant de la distribution leur ferait faire des « stages de formation » non rémunérés dans ses magasins, pendant qu'ils sont payés par l'allocation-chômage.

Sarkozy dénonce la « fraude massive » aux Assedic dont il accuse les chômeurs. Mais les gros fraudeurs, il faut les chercher chez ses amis les patrons.

## Quelques exemples de dégradation du service et d'arnaques

Jusqu'à présent EDF (il s'agissait en fait d'EDF-GDF) était censée respecter un ensemble d'engagements appelés « garantie des services ». En principe (même si ce n'était pas toujours respecté) un particulier pouvait obtenir un rendez-vous dans les 48 heures, pour une ouverture d'abonnement (rétablissement du gaz et de l'électricité). Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, cette « garantie » est supprimée et le délai officiel a été porté à cinq jours ouvrés... mais, dans la réalité, bien souvent davantage. Pour les clients « professionnels », il existe maintenant des « rendez-vous express » plus rapides, mais payants !

D'autre part, un grand nombre de clients viennent se casser le nez devant ce qui était, il n'y a pas si longtemps, des agences d'accueil clientèle EDF-GDF. Un grand nombre ont été supprimées, et d'autres sont devenues des agences uniquement EDF.

Un technicien d'EDF qui se déplace chez un client pour une

intervention technique n'est plus censé appartenir à EDF, libre concurrence oblige. Et si le client lui pose des questions concernant les abonnements, les tarifs, les fournisseurs, etc., les seules réponses autorisées sont : « Voyez cela avec votre fournisseur d'énergie » ou « À vous de contacter un fournisseur d'énergie ; pour en connaître la liste, vous pouvez consulter internet. » Un technicien qui ne respecterait pas cette règle est passible de 15 000 euros d'amende (assortie de prison !) pour « entrave à la libre concurrence ».

Avant, un duplicata de facture était fourni gratuitement. Aujourd'hui il en coûte plus de 12 euros.

Avant, les « frais d'accès à l'énergie » lors de la souscription d'un nouveau contrat étaient de 14,02 euros. Ils sont passés à 23,92 euros.

Avant, un réglage de disjoncteur, un changement de puissance étaient gratuits (on estimait que cela faisait partie du contrat). Aujourd'hui c'est devenu payant, même s'il s'agit

simplement de changer une vis de place...

Avant, des agents d'EDF-GDF venaient gratuitement faire des estimations de travaux et donnaient des conseils, pour l'aménagement d'un pavillon ou d'un logement par exemple.

Aujourd'hui il en coûte 290 euros (!), l'agent doit rester une heure sur place, pas davantage, ce qui est souvent insuffisant pour donner un conseil valable.

Et il y aurait bien d'autres exemples de dysfonctionnements et d'arnaques.



La « garantie des services » n'existe plus. À la place, il y a les offres tape-à-l'œil d'EDF et GDF.

## Chez Gaz de France ce n'est pas mieux

La revue *60 millions de consommateurs*, dans son numéro d'octobre 2007, relate la « pagaille chez Gaz de France ».

On peut y lire : « Depuis quelques semaines, les clients de Gaz de France rencontrent les pires difficultés pour se faire ouvrir le gaz (...); entre les téléconseillers qui s'avouent incapables d'utiliser leur nouveau logiciel et les techniciens qui ne

se présentent pas aux rendez-vous, il y a de quoi être excédé, selon les témoignages reçus. »

Bref, l'entreprise est empêtrée, tout comme EDF, dans la nouvelle organisation. Mais on viendra nous dire que l'ouverture du marché et la séparation d'EDF et de GDF ont lieu dans l'intérêt du public !

## • Communauté urbaine de Bordeaux

# Comment les entreprises privées pillent les services publics

**La Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) regroupe 27 communes de l'agglomération bordelaise. Cette CUB gère à l'échelle de l'agglomération la taxe professionnelle, contrôle les services comme la distribution de l'eau, son assainissement, la collecte et le traitement des déchets ménagers, les transports en commun ainsi qu'un grand nombre de parkings. Si la CUB a la responsabilité de ces services publics, elle les a sous-traités depuis des années à des entreprises comme la Lyonnaise des Eaux, Veolia Transports (ex-Connex), Astria, entreprises dont les profits sont faramineux et les pratiques plus que douteuses.**

Depuis 2004, et suite aux ennuis judiciaires de Juppé, c'est la gauche qui a pris la direction de la CUB. Et sous la pression d'associations de consommateurs et d'usagers, la gauche a voulu montrer sa différence en créant une Inspection Générale des Services qui a essayé de mettre son nez dans la comptabilité des sociétés exploitantes. Le résultat est éloquent.

Le premier contrôle a eu lieu en 2006 et concerne la distribution de l'eau. Le contrat avec la Lyonnaise a été signé il y a quinze ans pour pas moins de trente ans ! Les associations dénonçaient le fait que la Lyonnaise des eaux a perçu indûment une taxe qui, entre 1997 et 2003, lui a rapporté plus de 29 millions d'euros.

L'audit de la CUB a non seulement confirmé ce détournement de fonds, mais il a démontré aussi que les comptes donnés chaque année aux conseillers municipaux (et qui tiennent sur une seule page !) étaient « arrangés » de manière à minimiser les bénéfices. Ainsi, la Lyonnaise a régulièrement menti sur le taux d'impôt sur les

sociétés qu'elle acquittait en indiquant le taux théorique de 33 % alors que dans la réalité il a été en moyenne de 13 %, ce qui lui permettait d'afficher « seulement » de six à dix millions d'euros de profits soi-disant net d'impôts.

Face à ce scandale, la CUB a d'abord menacé la Lyonnaise de casser le contrat. Mais après, la Lyonnaise a répondu qu'elle exigerait 400 millions d'euros de dédommagement si le contrat était cassé, et la CUB s'est (bien vite) contentée d'une renégociation du contrat, obtenant une remise aux usagers de 10 % sur les 50 premiers mètres cubes, soit royalement quelques euros par an sur la facture. C'est tellement peu que la facture augmentera quand même en raison de l'augmentation d'une autre redevance. La Lyonnaise a aussi promis d'investir 150 millions d'euros sur les quinze ans à venir, investissements qu'elle fera, n'en doutons pas, payer aux usagers.

Après l'eau, les services de la CUB sont allés voir de plus près la gestion de l'assainissement par la Lyonnaise. Là aussi, en

fouillant les comptes, ils ont mis à jour une vaste machinerie pour faire du profit. La Lyonnaise aurait engrangé 38 millions de « surcroît de rémunération » et accumulé 31 millions de réserves depuis le début du contrat. Le résultat moyen est à 13 % du chiffre d'affaires, ce qui est déjà en soi exceptionnel. En outre, les comptes sont présentés de manière à « gonfler les charges et minimiser la rentabilité ». De plus, les investissements sont largement inférieurs à ce que la Lyonnaise fait payer pour cela aux consommateurs et à la CUB, ce qui lui permet une rentabilité financière exceptionnelle.

En ce qui concerne le traitement des déchets, là encore, la CUB a exprimé des doutes sur les comptes transmis par la société Astria, s'interrogeant notamment sur la hausse des frais de siège, c'est-à-dire l'argent que verse la filiale bordelaise à sa maison mère pour des « raisons de services », ce qui permet des transferts de fonds pratiquement sans limite. Même questionnement sur une facturation de la tonne de déchet au double de ce qu'elle escomptait !

Il y a enfin les transports, qui sont laissés en exploitation à Veolia Transports, ex-Connex. Chaque année, la CUB alloue à cette société une somme censée couvrir le déficit du réseau. Mais elle couvre aussi... les profits de Veolia ! Car sur les 128 millions d'euros alloués en

2006, Véolia a réussi à empêcher un résultat d'exploitation de 5,3 millions d'euros après avoir versé les fameux frais de sièges à la maison mère (2,5 millions d'euros), frais là aussi en hausse de 15 %. La CUB a noté que les comptes de cette entreprise étaient bons, « au-delà des prévisions » ! L'explication est sans doute dans le fait que pour les usagers, les trams et les bus sont régulièrement bondés, les moyens mis en œuvre étant en dessous de ce qui est nécessaire.

Commentant en séance du conseil municipal, le 1<sup>er</sup> octobre dernier, les résultats de ces con-

trôles, la conseillère municipale Lutte Ouvrière de Mérignac a conclu en déclarant : « Le résultat de ces contrôles démontre que dans tous les secteurs, ces entreprises privées se servent au passage dans la caisse à coup de millions, de dizaines de millions d'euros. Personne ne peut plus dire qu'il n'est pas au courant. Continuer comme cela, cela tournerait à la complicité. On ne renégocie pas avec des voleurs. Il faut leur retirer cette gestion de toute urgence, imposer le retour en régie communautaire et exiger le remboursement des profits faits ces dernières années. »

Correspondant LO

## • Marché national de Rungis (Val-de-Marne)

# Privatisation et bonne affaires



Le Marché d'intérêt national de Rungis (le MIN), par lequel transite une grande partie des produits frais consommés chaque jour en France et qui, vu son importance, influence fortement les prix à la consommation, va être privatisé.

Jusqu'à présent le MIN était géré par une société à capitaux publics, la Semmaris. Pour 40 millions d'euros, l'État vend un peu plus de la moitié du capital de Semmaris à la société Altaréa, un promoteur spécialisé dans l'immobilier de commerce. Cette société possède déjà Bercy-Village à Paris et vient de lancer Thiais-Village dans le Val-de-Marne. Elle a acquis il y a quelques mois la Cogedim, une société de l'immobilier haut de gamme.

À l'issue de cette opération, l'État ne possèdera plus que 33 % du MIN de Rungis, la Ville de Paris 12,8 %, le Val-de-Marne 5,4 %, la Caisse des dépôts et consignations 4,5 %, et les grossistes 10,8 %.

Les 7,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel de Rungis, dont le marché touche 18 millions d'Européens, donnent de l'appétit aux affairistes. Les grossistes de Rungis, dont certains sont proches de tous ces grenouilleurs dont la seule fonction est de flairer la bonne affaire, sont paraît-il inquiets des objectifs de la société Altaréa. Ils ont certainement raison d'appréhender l'avenir. Mais alors, que devraient dire les consommateurs !

## • Prix de l'eau

# Les trusts responsables noient le poisson

Le prix moyen de l'eau, relevé dans cinq grandes villes françaises, a progressé de 5,6 % en 2006 pour atteindre 2,92 euros par mètre cube, soit une facture annuelle de 350,40 euros par ménage pour une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup>.

Cette hausse serait « plus particulièrement liée à la progression du prix de la dépollution des eaux usées », indique une étude commandée par le syndicat patronal de l'eau auquel adhère Veolia, la Lyonnaise des eaux et la SAUR, c'est-à-dire les trois sociétés qui gèrent l'essentiel de la distribution de l'eau en

France. On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Pour nous consoler, cette étude rappelle que le prix de l'eau serait moins élevé qu'en Belgique, Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne, et Danemark où ce prix atteint 5,63 euros le mètre cube. Sauf que les trusts français de l'eau ont tous des filiales à l'étranger. Cette expansion leur permet de prélever également leur dîme sur les consommateurs d'autres pays. Ainsi par exemple, au Danemark, Veolia est implantée pour le traitement de l'eau et l'épuration à travers ses filiales Krüger et Veolia Vand qui se

vantent de leurs bons résultats financiers.

L'eau, qui est un bien essentiel à la vie de chacun, est depuis longtemps la source de profits considérables pour les trois sociétés qui monopolisent la part la plus importante de sa gestion et de sa distribution. En France, mais aussi dans nombre de pays étrangers.

Ces tâches devraient revenir à un service public, national ou régional. Cela serait à la fois plus rationnel, et en même temps moins coûteux pour la population.

Jean SANDAY

## • Quarante ans après la mort de Guevara

# Le guérillero fait encore peur

**Le quarantième anniversaire de la mort d'Ernesto « Che » Guevara a été l'occasion, dans bien des médias, d'une campagne haineuse contre le guérillero assassiné par l'armée bolivienne le 9 octobre 1967.**

Ces médias, en citant certains auteurs cubains en exil, ont peint en noir ce que les mêmes ou leurs prédécesseurs peignaient en rose lors du succès de la révolution cubaine. Celle-ci fut saluée à ses débuts par bien des intellectuels comme une bouffée d'air frais. Battista avait à peu près aussi mauvaise réputation que Duvalier et ses tontons macoutes à Haïti. Aussi, les « barbudos », les révolutionnaires cubains, furent-ils à la mode ces années-là, jusque dans les pages du magazine *Elle*.

À l'époque, les intellectuels, souvent tiers-mondistes, regardaient d'un bon œil une révolution qui leur semblait plus libertaire que la Russie de Khrouchtchev ou la Chine de Mao. Et personne ne s'émou-

vait de l'épuration qui accompagna la chute de Battista. Après tout, la France avait connu à la fin de la Seconde Guerre mondiale une « épuration »... qui frappa bien plus de lampistes, voire d'innocents, que de vrais responsables.

Mais aujourd'hui, dix-sept ans après la chute du mur de Berlin, beaucoup de ces anciens intellectuels de gauche se situent à droite et font profession d'anticommunisme.

Le principal témoin des journalistes soucieux de dénoncer « la face cachée du Che » est Jacobo Machover qui, dans un livre portant ce titre, et recopié ces jours-ci par les journalistes, cite le cas d'un lieutenant Castano, un responsable du Bureau de répression des activités communis-

tes sous Battista, exécuté après un procès sommaire en 1959 alors qu'il n'aurait été qu'un agent de renseignement et n'aurait pas tué directement. Mais combien de morts avait-il sur la conscience ?

Et quand Guevara n'est pas traité de « petit boucher », il se voit reprocher d'avoir joué avec les nerfs de ses prisonniers... en ne les exécutant pas ! Comme ce descendant d'un ancien président de la République, qui avait dénoncé des révolutionnaires, mais fut finalement épargné par le régime castriste. Machover, qui cite ce cas, pourrait se demander pourquoi le régime castriste cherchait à ménager certains anciens possédants, mais cela ne l'intéresse pas. Il veut y voir un trait sadique du caractère du « Che ».

Guevara, pas plus que Castro, n'était un révolutionnaire prolétarien. Et nous avons aucune raison de nous solida-

riser avec tous les aspects de leur politique. Mais c'était le droit de la révolution cubaine de se défendre, y compris par la violence, contre l'impérialisme américain et ses agents.

Le peuple cubain a sauvé son indépendance. En revanche, le peuple chilien a payé cher la politique du socialiste Allende qui refusa d'armer préventivement la population contre les généraux putschistes.

Sans doute les libertés démocratiques sont-elles réduites à peu de choses à Cuba. Le niveau de vie des masses (et la pression de l'impérialisme n'y est pas pour rien) y est très bas. Mais Cuba reste, quarante ans après, un des rares pays d'Amérique latine où la population pauvre bénéficie de l'éducation et de la protection sociale. Ce n'est vraiment pas le pire bilan d'Amérique latine.

Jacques FONTENOY

## • Coupe du monde de rugby

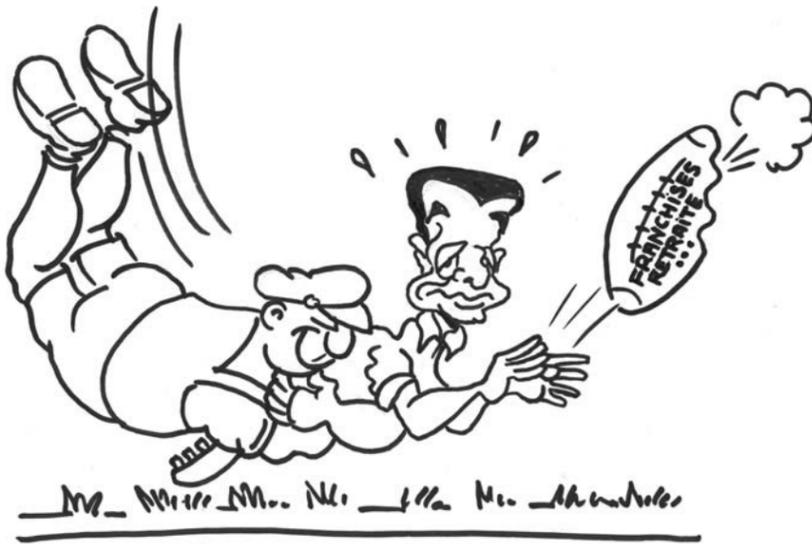
# Tous derrière Bouygues

**Après la victoire de l'équipe de France de rugby, en quart de finale de la coupe du monde, samedi 6, tout a été passé au tricolore et à l'ovale. Cette avalanche cocardière, l'importance donnée à cet événement, la présence de Sarkozy et d'autres célébrités au match et jusque dans les vestiaires ne doivent rien à un engouement populaire ou médiatique spontané. Il s'agit au contraire d'une campagne planifiée pour faire du rugby une affaire rentable, à l'exemple du football.**

Pour cela il faut qu'il y ait du monde qui regarde les matches, dans les stades pour l'ambiance, devant la télévision pour la recette publicitaire (mais pas trop devant les écrans géants gratuits, car ces spectateurs ne peuvent pas être comptabilisés et donc pas vendus aux publicitaires). Attirer le public, d'après ceux qui dirigent les télévisions, cela passe par le spectacle et la victoire, donc par la professionnalisation des joueurs et leur transformation morphologique. Ils sont, depuis quel-

ques années, de plus en plus puissants, de plus en plus « suivis médicalement » et gonflés comme des bêtes de concours. Le poids des joueurs augmentant, les matches ressemblent plus souvent à la « guerre de tranchées », d'après les commentateurs sportifs eux-mêmes, qu'à un jeu de ballon aérien.

Pour attirer le chaland, il faut aussi que la presse monte l'événement en épingle. Les entreprises de presse et les télévisions y ont tout intérêt car elles augmentent ainsi le nombre des lecteurs et des téléspectateurs, donc le prix qu'elles demandent aux annonceurs pour passer de la publicité. La victoire française a d'ailleurs permis à TF1 de vendre la coupure publicitaire de trente secondes de la prochaine demi-finale 150 000 euros, au lieu des 120 000 euros initialement prévus. On comprend que TF1 ait ardemment sou-



haité la victoire de la France...

Pour donner du lustre à la chose, les « people », à commencer par le premier d'entre eux, le président lui-même, sont mis à contribution et se font un devoir d'assister aux matches, de les commenter, de dire leur admiration pour des hommes et un sport dont ils ignoraient peut-être tout il y a quelques semaines.

Sarkozy le fait d'autant plus volontiers qu'une victoire de la France serait un bon prétexte à célébrer « l'unité nationale », comme avec le football

en 1998, et un moyen d'essayer de faire oublier aux plus pauvres l'avalanche de mesures antisociales qu'il est en train de mettre en œuvre.

Il n'est pas nouveau que tout soit à vendre et que les bourgeois arrivent à tout transformer en capital, jusqu'à la joie du sport et de son spectacle. Mais il est rare d'arriver à ce point à mobiliser toute la société officielle pour la gloire et le profit d'un seul groupe, Bouygues, le propriétaire de TF1, en l'occurrence.

Paul GALOIS

## • Aux États-Unis

# Faut pas être enfant, pauvre... et malade

Le 3 octobre dernier, George Bush utilisait son veto présidentiel pour s'opposer à un projet de loi n'ayant pourtant pour seule ambition que d'étendre, un peu, le droit à une couverture maladie pour les enfants de familles pauvres.

Les chiffres sont éloquentes. Si les États-Unis sont la première puissance économique du monde, ils sont classés au 38<sup>e</sup> rang mondial pour ce qui concerne l'espérance de vie, et au 32<sup>e</sup> rang pour la mortalité infantile. Et il s'agit là d'une moyenne, qui cache bien sûr des inégalités criantes entre les plus riches et les plus pauvres.

Sur les 300 millions d'Américains, près de 50 millions ne bénéficient d'aucune couverture maladie. C'est qu'aux États-Unis les assurances-santé relèvent essentiellement du privé et sont particulièrement chères : le montant moyen des primes pour une famille de trois personnes atteint environ 11 500 dollars par an, soit un montant supérieur au salaire minimum fédéral.

Un système de prise en charge publique couvre – à minima – les personnes âgées de plus de 65 ans et les handicapés dans l'incapacité de travailler. Un autre assure la couverture des familles les plus pauvres, celles dont les revenus sont en dessous du seuil de pauvreté. Et depuis dix ans, force a été de mettre en place une assurance pour les enfants vivant dans des familles trop pauvres pour se payer une assurance privée mais... pas assez pour avoir droit à la couverture de l'État. C'est à l'occasion du renouvellement de ce système par le Congrès que le président de la nation la plus riche du monde a opposé son veto !

Pour étendre cette protection sociale, la loi prévoyait d'allouer 35 milliards de dollars en cinq ans. C'en est trop pour Bush, qui souhaitait limiter l'augmentation à 5 milliards de dollars, sous prétexte de ne pas ouvrir la porte du système de santé au loup du contrôle étatique.

Dans le même temps Bush réclame, pour continuer sa guerre en Irak et en Afghanistan, une rallonge de 42 milliards, soit au total une enveloppe de 190 milliards de dollars pour 2008 !

Sophie GARGAN